

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

## LES IDÉES ET LES FAITS Politique extérieure gaulliste

**S**AUF, sur le plan intérieur, où le général De Gaulle a laissé pointer le bout de l'oreille césarienne, en donnant à entendre que sa politique se poursuivrait contre vents et marées, quel que fût le résultat des prochaines élections législatives, sa conférence de presse de l'autre jour n'a pas rendu un son de cloche bien nouveau.

Concernant l'affaire vietnamienne, il a repris les thèses de son discours de Pnom-Penh, en les atténuant un peu à vrai dire, puisqu'il a parlé des « morts qui tombent des deux côtés ». Mais l'essentiel de ses critiques a été réservé, une fois de plus, aux Etats-Unis, en dépit de l'« amitié américaine » dont il a parlé à maintes reprises, clause de style s'il en est.

Le Viet-nam du Nord, l'Union soviétique, voire la Chine — dont il n'a soufflé mot de l'effroyable « révolution culturelle » qui s'y déroule — lui paraissent animés, dans cette affaire, de mobiles nationaux seulement. C'est faire bon marché de l'idéologie qui les inspire, même si elle a deux têtes pour l'instant, l'une à Pékin, l'autre à Moscou, et plus encore de la volonté de domination communiste sur le monde, selon la doctrine lénino-marxiste.

La France gaulliste prête à ces géants révolutionnaires les idées d'indépendance nationaliste généreuse et défensive qu'elle cherche à faire triompher depuis 1959, c'est-à-dire depuis l'année où elle s'est efforcée de mettre un terme aux stériles divisions qui séparaient le clan des « yes », des « ja » et des « da » et qui la menaient à sa ruine sous le manteau de la démocratie parlementaire.

Que l'attitude de l'Amérique du Nord ait provoqué dans le passé de graves réserves — ce fut le cas notamment sous Wilson, sous Roosevelt et partiellement sous Kennedy — ait provoqué et provoqué encore de graves réserves chez les Européens, dont ils ne connaissent ni les conditions historiques, ni les conditions géographiques, que ce comportement témoigne d'une volonté de puissance qui consiste à imposer aux pays du monde entier, si heureusement divers dans leurs traditions, leurs mœurs et leurs régimes politiques, une idéologie commune, celle du « yankeisme dit démocratique », que cette grande puissance cherche enfin à implanter partout où elle le peut son influence économique et financière — et l'industrie horlogère suisse en sait quelque chose — c'est l'évidence même.

Voilà ce qu'il eût fallu dénoncer, avec force, au nom de la France et de l'Europe — que les Etats-Unis ont tout de même contribué pour la part majeure à libérer de l'emprise totalitaire et qu'ils ont relevés de leurs ruines, après guerre, par l'excellence du plan Marshall — voilà ce qu'il eût été nécessaire de proclamer, avec force, à Paris. René BRAICHET.

(Lire la suite en dépêches)

## Pour mettre enfin un terme à toutes les équivoques La Société de secours aux victimes de la patrie jurassienne présente le dossier du « rebelle » Jean Hennin

### Le service de presse de cette association en profite pour faire d'importantes mises au point sur l'affaire

Comme nous l'avons brièvement annoncé hier, le service de presse de la « Société de secours aux victimes de la patrie jurassienne » publiée par l'entremise de Me Raymond Nicolet, avocat à Genève, qui fut l'un des défenseurs lors du procès du F.L.J. devant la Cour pénale fédérale de Lausanne et sous la signature de M. Jean-Louis Mettler, « responsable du service de presse », une déclaration dans laquelle il fait le point de l'affaire Jean-Baptiste Hennin.

Jean Hennin, précise tout d'abord la déclaration, s'est enfui de l'asile psychiatrique de Marsens où, comme tous les militants incarcérés de la patrie jurassienne,

il était suspect, par là même, de folie, et soumis à une expertise mentale. Il avait été détenu 81 jours au secret le plus absolu, sans pouvoir consulter un

avocat, lui écrire, voir l'un des siens ou recevoir un colis.

Il a eu un cahier et la possibilité d'écrire pour lui-même. Demandant qu'on lui remette un livre sur l'histoire du Jura qui était dans son dépôt, il lui a été répondu par M. Moser, sous-directeur de la forteresse de Thorberg: « Les faveurs personnelles seront accordées après ½ peine ou 1 année ». Car dans le système pénitentiaire bernois, résolument tourné vers la réadaptation des détenus, c'est une faveur « personnelle » que de pouvoir lire: le règlement ne doit pas prévoir ce droit.

(Lire la suite en pages régionales.)

### Gros fric-frac aux premières heures de la matinée 100,000 fr. de bijoux volés dans une vitrine à Lausanne

Les voleurs ont pris la fuite dans une voiture

D'un de nos correspondants:

Les danseurs attardés — il était un peu plus de 3 h 15 lundi matin — quittaient un établissement de Saint-François, à Lausanne, lorsque, sous la voûte, ils entendirent des bris de verre. Accourant à l'autre extrémité de la galerie, ils eurent le temps de voir une automobile filer à toute allure, dans la rue de Bourg.

Un cambriolage avait été commis dans la bijouterie Richard, 16, rue de Bourg. Un agent de Sécurité avait fait sa tournée vers 3 heures. Tout était normal.

#### LA VITRINE FRACTURÉE

Les malfaiteurs fracturèrent la vitrine de l'horlogerie-bijouterie qui n'est pas protégée par un grillage. Les pièces exposées se trouvaient sous des cloches de plexiglas, que les voleurs n'eurent qu'à soulever, volant des bracelets, des montres, en tout une trentaine de pièces.

Les premières constatations du vol permettent d'articuler le chiffre de 100,000 fr. au bas mot. Dans la bousculade, les voleurs firent tomber entre la vitrine et la banquette d'exposition un bracelet avec brillants valant 10,000 fr. Ils l'oublirent ou n'eurent pas le temps de s'en emparer.

(Lire en page nationale)

### Exception à la zone totale de libre échange

## Les voitures britanniques et suédoises ne coûteront pas moins cher malgré l'accord de l'AELE

BERNE (UPI). — Ceux qui s'attendaient à de sensibles réductions de prix des automobiles anglaises et suédoises, après l'instauration de la zone totale de libre échange au sein des pays membres de l'AELE, se verront déçus dans leurs espoirs.

Aucune nouvelle réduction douanière ne peut plus intervenir dans ce secteur, confirmait-on hier, à la direction générale des douanes, à Berne.

Dans le cadre de l'AELE, chaque pays partenaire pouvait annoncer les positions sur lesquelles il entendait ne pas renoncer à une partie des taxes douanières globales en tant que droits fiscaux. Dans ce sens, et non en dernier lieu à cause des grands ateliers de montage existant dans le pays, la Suisse a annoncé les voitures automobiles notamment.

Jusqu'à présent, les charges douanières sur les automobiles étaient partagées entre les charges dites fiscales et les charges dites protectionnistes.

Si ces dernières ont été successivement réduites, pour être totalement abolies d'ici le 31 décembre prochain, en revanche,

les taxes à caractère fiscal seront maintenues.

#### PLUS DE DROITS SUR LES CAMIONS

Les automobiles en provenance des pays membres de l'AELE jouissent déjà de préférences considérables par rapport aux voitures fabriquées dans d'autres pays. Les taxes fiscales sur les voitures de l'AELE varient entre 53 et 81 francs par 100 kilos de poids brut, tandis que celles d'autres automobiles importées vont de 110 à 160 francs.

Sont exclus de cette réglementation les poids lourds qui, comme pour la plupart des autres produits industriels en provenance des pays membres de l'AELE, jouiront effectivement d'une réduction des droits de douane totale.

De ce fait, le consommateur pourra s'attendre à des réductions de prix des nombreux produits comme les appareils ménagers, les médicaments, etc. — résultant de la réduction des taxes douanières — mais pour autant que le commerce de gros en fasse réellement profiter l'acheteur au lieu de conserver la différence.

## L'ARSENAL DES « MINUTEMEN »



L'adjoint de l'attorney général (substitut du procureur) de l'Etat de New-York et un inspecteur de police examinent les nombreuses pièces de l'important arsenal (plusieurs tonnes d'armes et de munition, bazookas, mitrailleuses, mitraillettes, carabines et grenades de tous genres, entre autres) des extrémistes américains. (Téléphoto AP)

## Le « Corrège » volé à Chicago retrouvé dans une poubelle

CHICAGO (AP). — Le tableau du Corrège, représentant une Vierge à l'enfant avec saint Jean, qui avait été volé dans

la nuit de samedi dans le musée de Chicago, et qui est estimé à 500,000 dollars (2,500,000 francs), a été retrouvé dans une poubelle, dans un parc de la ville.

La précieuse toile était enveloppée dans du papier d'emballage et ne paraît pas avoir subi de détériorations.

Elle a été retrouvée à la suite d'un coup de téléphone d'un correspondant anonyme, ayant la voix d'un enfant d'une dizaine d'années, qui avait déclaré aux policiers: « Je sais que le tableau se trouve dans la boîte à ordures ».

Elle a été identifiée par un gardien du musée et confiée au service de l'identité judiciaire afin de relever les empreintes digitales.

Un spécialiste du musée, après examen du tableau, peint sur bois, a constaté quelques légers dégâts, dont une craquelure verticale et une éraflure sur le cou d'un des sujets.

De tels dégâts peuvent être réparés, mais il en reste toujours quelque chose.

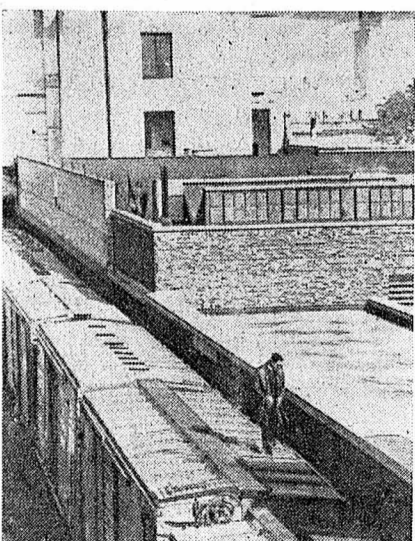
### Entre ciel et eau



L'intrépide cerf-volant humain lors d'un essai sur le plan d'eau d'Arcahon. (Téléphoto AP)

Pendant le week-end, M. Bernard Danis, 39 ans, a établi coup sur coup deux records d'Europe et un record du monde de vol en cerf-volant, au-dessus du bassin d'Arcahon. Samedi, il établissait une première performance en volant 3 h 41 m, contre 2 h 55 à l'Américain Pat Danycan. Dimanche, malgré le temps froid et un vent violent, M. Danis a réussi à voler pendant plus de dix heures, établissant ainsi un nouveau record du monde.

Après avoir réalisé la traversée de la Manche et envisagé un jour la traversée de l'Atlantique, M. Danis veut tenter prochainement une expérience entre neige et ciel, tracté cette fois, non par un canot, mais par sa propre voiture.



Les inspecteurs du F.B.I. et de la police ont entrepris des recherches un peu partout et ont essayé de trouver des indices au alentours du musée, pensant que le voleur avait pu s'enfuir par la fenêtre du second étage, au fond sur notre téléphoto AP.

### Lire aujourd'hui

## Neuchâtel: le budget de l'Etat pour 1967 prévoit un boni

(Lire en pages régionales)

## Fribourg: graves accidents

(Lire en pages régionales)

Pages 2, 3 et 6: L'actualité régionale  
Pages 8 et 9: Les sports  
Page 14: Les programmes Radio-TV

## La Suisse envahie... par le froid

ZURICH (UPI). — Le premier gel s'est fait sentir hier matin, sur le Plateau suisse. A Zurich et à Bâle, le thermomètre est descendu jusqu'à -1, à Saint-Moritz et à Davos jusqu'à -6. Au Götthard, on a noté -8 et à la Jungfrau -15. En revanche, il a fait moins froid au Tessin et en Suisse occidentale. La température la plus « chaude » a été relevée à Locarno, où il faisait +6 degrés et au sommet du Monte-Brè +3. A Genève, on notait +4, à Lausanne et à Berne +2. Un temps sec et froid est attendu ces prochains jours.

(Lire la suite en 14me page)

NEW-YORK (ATS-AFP). — La police de l'Etat de New-York a précisé que le nombre total des « Minutemen » arrêtés au cours de la vaste rafle opérée dimanche matin, s'élevait à vingt.

Elle a d'autre part révélé les identités des détenus, qui sont tous des ouvriers ou des artisans originaires de New-York et de la région.

Ils ont été inculpés de complot en vue de commettre des attentats, de violation de la loi contre la possession d'armes à feu et d'association illégale.

Il est possible que d'autres arrestations aient lieu prochainement.

## Un million pour une âme

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les milliardaires américains n'ont pas pour principal souci de gagner de l'argent. Il leur arrive même de penser à... l'au-delà. Mais ils le font, bien entendu, à leur façon. Et leur manière de traiter les affaires, même celles du bon Dieu, reste très étroitement attachée au dollar.

Un exemple nous en est donné par un industriel de l'Arizona, M. James Kidd, qui, en mourant, a légué aux pouvoirs publics la somme de 200,000 dollars (près d'un million de francs), afin qu'ils établissent « la preuve scientifique de l'existence de l'âme dans le corps humain »!

Mis au concours, ce grave problème a aussitôt intéressé huit associations américaines, dont on ne précise pas, hélas! le caractère ou l'appartenance. S'agit-il de sectes religieuses, de clubs de vieilles dames celtibataires, d'anciens combattants de la guerre hispano-américaine (1898), d'entreprises de pompes funèbres ou au contraire de sociétés se proposant de prolonger la vie de leurs membres?

L'essentiel, c'est que l'affaire soit sérieuse, et qu'on ne se moque pas du monde. Toutes garanties semblent être données de ce côté, puisque c'est la Cour suprême de l'Arizona elle-même qui a reçu en dépôt les 200,000 dollars, qu'elle répartira en temps voulu parmi les gagnants du concours!

Une chose pourtant nous inquiète. Vous avez sûrement deviné de quoi nous voulons parler. Il s'agit des fameuses « preuves » à apporter. La juridiction suprême de ce bel Etat du Far West exigera-t-elle une fiche anthropométrique de l'âme, une photographie, des « empreintes digitales », un curriculum vitae, un extrait du casier judiciaire?

Car il existe certainement, en Amérique comme chez nous, de bonnes âmes et des gens à l'âme noire. Et les hommes et les femmes sans âme, comment feront les huit associations spécialisées dans la détection de l'âme pour les soumettre au test de la séparation du corps et de l'âme humaine? Car pour prouver l'existence de l'âme, il faudra évidemment l'isoler du corps, n'est-ce pas?

L'Amérique, répondra-t-on, est le pays des possibilités illimitées. Mais nous nous permettrons quand même de poser une dernière question: où les chercheurs d'âmes trouveront-ils les volontaires prêts à se soumettre, moyennant finances, au traitement scientifique consistant à séparer leur âme de leur corps?

R. A.

## Grand concours LES AMOUREUX CÉLÈBRES

Voici la réponse à la QUESTION SUBSIDIAIRE: Le nombre total de pages publiées par la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL du 1er janvier 1966 au 30 septembre 1966 est de

# 5272

Amis lecteurs!

Le dépouillement et le classement des milliers de BULLETINS-RÉPONSES DE PARTICIPATION se poursuivent.

Demain, nous vous donnerons quelques nouvelles intéressantes relatives aux opérations de dépouillement et de contrôle.

En raison de la modification de la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents:

Nouvelles dispositions pour l'exercice de la chiropratique

Par une loi du 13 mars 1964, l'Assemblée fédérale a modifié et complété sur plusieurs points la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents, du 13 juin 1911.

Le tribunal de police de Boudry a siégé lundi après-midi sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de M. André Mannwiller, remplissant les fonctions de greffier.

Le procureur général a recouru contre « l'arroseur arrosé » du tramway de Cortaillod...

Le tribunal de police de Boudry a siégé lundi après-midi sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de M. André Mannwiller, remplissant les fonctions de greffier.

bituels: 2.1% à l'appareil breathalyser et 2.06% à l'analyse du sang, tels étaient les taux d'alcoolémie du conducteur que le médecin a trouvé être discrètement sous l'influence d'alcool.

B. F., qui avait parqué sa voiture à la Pointe-du-Grin, derrière les disques interdisant le stationnement, écope de 5 fr. d'amende et de 10 fr. de frais.

P. R. a parqué sa voiture hors des cases rue du Châtelard à Peseux. Il déclare qu'il n'a pas été le seul, ce qui ne l'innocente pas.

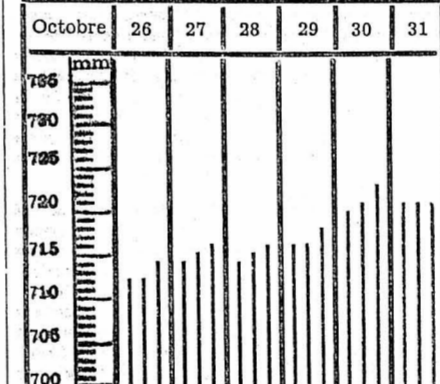
M. Eddy Bauer, hôte de valeur des Amis du Château de Colombier

(c) Les Amis du Château de Colombier se sont retrouvés, samedi dernier, à la Salle des chevaliers. Cette rencontre a débuté par la partie administrative, présidée par M. L'Hardy, de Colombier.

SAINT-BLAISE — Alerte au feu (c) Le corps de sapeurs-pompiers a été alerté par la sirène lundi soir, peu après 19 heures.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 31 octobre. Température: moyenne: 3,2; min.: 0,7; max.: 7,4; Baromètre moyenne: 721,4.



Niveau du lac du 30 octobre à 5 h: 428.97 Niveau du lac du 31 oct à 6 h 30: 428.94

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, nord et centre des Grisons. Le ciel sera généralement couvert jusque vers 1200 à 1500 mètres.

PAR TOUS LES TEMPS... A L'APÉRO RICHELIEU SAUTERNES 1955 BOWLING ★ BARS 10 H - 2 H ★ DANCING

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DU VAL-DE-TRAVERS

A la suite d'un accident mortel: 10 mois d'emprisonnement avec sursis

D'un de nos correspondants: Le tribunal correctionnel du Val-de-Travers a tenu une audience lundi à l'hôtel de district, à Môtiers, sous la présidence de M. Philippe Favarger.

Après un accident mortel Le soir du 30 mai, P.-A. C., né en 1942, habitant la Chaux-de-Fonds, s'était rendu en voiture aux Ponts-de-Martel pour, avec des amis, souper.

Sur la mauvaise pente

W. S., détenu depuis le mois d'août, était accusé d'avoir en juin et juillet, disposé d'une somme de 150 fr. encaissée auprès des clients de son employeur, un commerçant de Travers.

che. Il était sobre, faisait des économies mais avait deux ambitions: avoir une auto (il s'en paya successivement dix) et un bar à café.

MONTAGNES LA CHAUX-DE-FONDS

Deux récitals d'orgue en hommage à Charles Fallier Avec beaucoup de tact et de fidélité, le souvenir d'un homme de bien, de culture et d'action a été honoré samedi et dimanche à la Chaux-de-Fonds.

COMMUNIQUÉS

2me concert d'abonnement Les œuvres et les interprètes que l'on entendra au cours du deuxième concert de la Société de musique, jeudi 3 novembre, attireront sans doute un nombreux auditoire.

AVIS TARDIFS

CE SOIR, DE 17 H A 19 H Consultations juridiques pour les femmes au Restaurant Neuchâtelois

SEMAMINE DU MANTEAU

mode couture Fr. 7,80

La neige approche, achetez vos chaînes

TOUT POUR L'AUTO S.A.R.L. ÉVOLE 8 A, NEUCHÂTEL

Hôtel de la Couronne, Cressier, cherche

SOMMELIÈRE

pour remplacement de vacances. Tél. 774 58.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Stéphane - André le 30 octobre 1966

VAL-DE-RUZ

Un camion fonce contre un arbre: gros dégâts

Un camion avec remorque, conduit par un habitant d'Yverdon, circulant hier vers 18 h 30 sur la route Dombresson-Valengin.

VEVEY

Jeune Fribourgeois grièvement blessé (sp) Lundi soir, vers 18 h 10, à Vevey, un jeune piéton, Charles Tâche, âgé de 17 ans, domicilié à Remaufens, dans le canton de Fribourg, étudiant à l'École des arts et métiers, sortait de l'école et se rendait à la gare pour prendre son train lorsqu'il fut renversé par un automobiliste de Montreux.

LAUSANNE

Deux fractures du crâne (sp) M. Louis-Michel Genoud, 51 ans, agent Sécurité à Lausanne, s'est jeté à scooter contre une voiture au carrefour Montchoisi-Maria-Belgia. Il a été transporté à l'hôpital cantonal souffrant d'une fracture probable du crâne.

Après un cambriolage

(c) La voiture des voleurs de la bijouterie a été retrouvée à Lausanne en ville. Lundi soir, rue des Entrepreneurs, près de la caserne des pompiers. Elle était endommagée à l'avant gauche et portait des traces de peinture rouge.

Prochain cours de répétition du régiment neuchâtelois

Ne perdez pas le contact avec la vie civile! Faites-vous envoyer la « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL » à votre adresse militaire!

Naissances

Michel KAMMANN - HELLER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Stéphane - André

Maternité 22, Rouges-Terres Neuchâtel. Hauterive

Imprimerie Centrale

4, rue Saint-Maurice, A NEUCHÂTEL

Max CHRISTINAT

Le comité de la section de Neuchâtel de la Fédération suisse des typographes a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur confrère

Francis FERRENOUD

Le comité de la section de Neuchâtel de la Fédération suisse des typographes a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur confrère

César BERNASCONI

leur chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, survenue après une longue et pénible maladie, dans sa 59me année.

L'imprimerie Centrale

4, rue Saint-Maurice, A NEUCHÂTEL

cartes de remerciement

Elle est prête à exécuter les commandes avec soin et dans le plus bref délai.

Le Conseil d'administration des Fabriques de tabac réunies S.A., Neuchâtel, a la profonde douleur de faire part du décès subit de MONSIEUR LE PROFESSEUR Dr Hans MATTI

Repose en paix, chère épouse et maman. Monsieur Mario Mombelli; Mademoiselle Arielle Mombelli et son fiancé, Monsieur Antonio Trento; Monsieur et Madame Frédéric Luthi-Paroz; Monsieur et Madame Louis Gilliard-Paroz et leurs filles, à Genève; Monsieur et Madame Martial Paroz, à la Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Eugène Jacot-Paroz, à Sainte-Croix; Monsieur et Madame Roland Hoffmann-Paroz et leurs fils, à Chézard, ainsi que les familles Mombelli, à Neuchâtel, à Lausanne, à Lugano, à Mendrisio et à Ligornetto, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de Madame Mario MOMBELLI née Jeanne PAROZ

Monsieur Jean WAGNER maître serrurier

leur cher collègue et ami, membre d'honneur de la section pour laquelle il s'est dévoué durant plus de 50 ans.

Le comité du Cercle libéral a le regret de porter à la connaissance de ses membres le décès de Monsieur Jean WAGNER

Le comité du Cercle tessinois a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de Monsieur Jean WAGNER

Le comité de la section de Neuchâtel de la Fédération suisse des typographes a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur confrère

Le comité de la section de Neuchâtel de la Fédération suisse des typographes a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur confrère

leur chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, survenue après une longue et pénible maladie, dans sa 59me année.

leur chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, survenue après une longue et pénible maladie, dans sa 59me année.

leur chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, survenue après une longue et pénible maladie, dans sa 59me année.

leur chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, survenue après une longue et pénible maladie, dans sa 59me année.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Budget de l'Etat pour 1967 : un boni de 2,039,008 francs

Placé sous le signe de la prospérité économique, le budget du canton de Neuchâtel pour l'année 1967 boucle par un boni de 2,039,008 fr., et se résume comme suit :

Table with 2 columns: Recettes, Dépenses, Excédent des dépenses, Amortissement de la dette, Boni. Values in Francs.

Confronté au budget 1966 et aux comptes de 1965, le budget 1967 montre les différences suivantes :

Table with 2 columns: Recettes, Dépenses. Values in Francs for 1966 and 1967.

Contributions publiques

L'augmentation la plus importante au tableau des contributions publiques est évidemment celle concernant l'impôt direct.

Un filtre à quartz est indispensable pour assurer la vie des œufs et alevins de la pisciculture du Pervou-sur-Boudry

Un crédit de 45,000 fr. est demandé par le Conseil d'Etat au Grand conseil pour l'acquisition d'un filtre à quartz destiné à l'établissement de pisciculture du Pervou-sur-Boudry.

Les Neuchâtelois se taillent la part du lion aux examens fédéraux de représentants de commerce

Récemment institué, le diplôme fédéral pour représentants et agents de commerce a été remis, samedi à Lausanne, à vingt-sept candidats romands.

Voici pour notre région le palmarès de la session romande qui, on le verra, faisait la part belle aux candidats de la région de Neuchâtel et de Bienne.

Dans l'ordre de mérite : MM. Gérard Combremont (Bienne); Jean-Claude Lauper (Neuchâtel); Jean-Claude Bohrer (Neuchâtel); Lucien Jeckelmann (Neuchâtel); Jean-Pierre Oesch (Bienne); Bruno Fluckiger (Bienne).

FLÛTE ET ORGUE À LA COLLÉGIALE

Un auditoire fort nombreux a assisté, dimanche après-midi, à la collégiale, au troisième concert d'automne. La part prise à cette belle heure musicale par Mme Clément-Cart, flûtiste, était d'un vif attrait pour le public.

De Haendel, Mme Clément et M. Ducommun, jouèrent la sonate en la mineur. L'on apprécia l'envoie, la grâce des allegros, l'ampleur et la sonorité pleine de l'adagio. Seule, la soliste lausannoise interpréta la partita en la mineur de Bach.

M. Ducommun eut l'heureuse idée de grouper les psaumes 5, 23 et 29, composés par Henri Gagnebin. Cela apporta une noble unité à sa triple interprétation.

48 millions de francs environ. C'est dire que pour 1966, nos estimations seront largement dépassées et que nous percevrons probablement près de 52 millions de francs, soit 8% de plus qu'en 1965.

Si nos supputations pour 1966 étaient nettement en dessous de la réalité, cela provient du fait que lors de l'élaboration du budget de 1966, en automne 1965, nous ne disposions, pour établir nos calculs, que de données approximatives.

Rappelons que la contribution aux charges sociales (budget 1967 : 9,700,000 fr.; budget 1966 : 8,000,000 fr.) compte pour 1965 : 8,598,508 fr.

Certains articles de la loi sur l'enseignement primaire doivent subir une modernisation

Le Conseil d'Etat estime nécessaire de réviser les dispositions légales relatives aux contributions que les communes de domicile des élèves externes sont appelées à verser aux communes sièges d'écoles primaires, de classes préprofessionnelles, de classes spéciales ou de gardiennes.

En outre, l'Etat estime justifié d'introduire une disposition légale nouvelle concernant les classes organisées par des associations ou des institutions privées à l'intention d'enfants atteints de déficiences physiques ou mentales.

Seul le Pervou n'est pas doté d'un équipement convenable ce qui peut entraîner la perte partielle ou totale des œufs et alevins élevés de novembre à avril, soit une perte de 30,000 à 40,000 francs.

La pose d'un filtre à quartz mettrait la pisciculture de Pervou à l'abri de tout danger. C'est pour opérer cet aménagement indispensable que l'exécutif présente au Grand conseil une demande de crédit de 45,000 fr. qui permettrait d'acheter l'appareil et de financer son installation.

VIGNOBLE

SAINT-AUBIN Nouveau conseiller

Un siège étant devenu vacant au Conseil général de Saint-Aubin-Sauges, à la suite de la démission de M. Jean-Pierre Barbezat qui quitte la localité, M. Aimé Banderet, quatrième suppléant de la liste socialiste a été élu conseiller général.

FLÛTE ET ORGUE À LA COLLÉGIALE



FRANK MARTIN ET MARCEL DUPRÉ

Mme Clément-Cart, ayant fait choix, elle aussi, de musique écrite par un grand artiste romand, Frank Martin, on put s'offrir la noble sonata da chiesa, de ce compositeur de renom européen. La fusion des deux instruments était intime, reposante, leur commun enthousiasme à traduire cette noble musique qui donnait couleurs et profondeur à la sonate.

M. J.-C.

La réalité avant l'équilibre

Dans les conclusions de son rapport au Grand conseil, le Conseil d'Etat expose pourquoi il a préféré présenter un budget réaliste plutôt que bien équilibré.

« Depuis plusieurs années, le résultat des comptes démontre nos prévisions. Il est probable qu'il en sera de même en 1966. L'évolution économique est si rapide que les calculs prévisionnels sont difficiles. Les améliorations qui se sont régulièrement produites ont été utiles, car elles ont permis le financement de nombreuses réalisations faisant l'objet de crédits spéciaux. »

« Dans le budget de 1967, nous nous sommes efforcés d'être réalistes en tablant sur le maintien de la haute conjoncture. Cet esprit se manifeste dans tous les domaines, en particulier en ce qui concerne le rendement de l'impôt cantonal. Cette recette est évaluée à 56 millions de francs pour 1967 contre 46 millions et demi en 1966, soit 9 millions et demi de plus. Il s'agit d'une augmentation maximum ainsi que nous l'avons expliqué au chapitre des contributions publiques. Toutes les autres recettes sont également supputées selon des calculs prévisionnels optimistes. »

« Dans les dépenses, nous avons fait une distinction entre les dépenses courantes qui ont été passées à la loupe et diminuées chaque fois qu'il était possible et les dépenses d'investissement. Parmi ces dernières figurent celles qui découlent de crédits spéciaux adoptés par le Grand conseil dont l'amortissement est fixé. Il ne peut être question de les réduire. D'autres, comme les versements budgétaires à des fonds ou des comptes de réserve, ne seulement ne peuvent être dimi-

Elèves externes des écoles primaires

La loi actuelle dispose que les élèves ont en principe le droit de fréquenter l'école la plus rapprochée de leur domicile, même si elle est située en dehors du ressort communal qu'ils habitent.

La loi actuelle dispose que les élèves ont en principe le droit de fréquenter l'école la plus rapprochée de leur domicile, même si elle est située en dehors du ressort communal qu'ils habitent. Les communes qui reçoivent des élèves domiciliés en dehors de leur ressort ont le droit d'exiger de la commune de domicile desdits élèves une contribution aux frais, soit de 50 à 120 francs par élève et par année. Il est évident que les limites fixées pour cette contribution ne correspondent plus à la situation actuelle.

L'énocé des montants précis dans la loi ne permet plus, aujourd'hui, d'appliquer celle-ci avec la souplesse désirable. Aussi le Conseil d'Etat propose-t-il une modification de l'article 46 de la loi sur l'enseignement primaire en ce sens que le montant de la contribution due par les communes de domicile des élèves externes sera désormais fixé selon des normes arrêtées par l'Etat.

Elèves externes des classes préprofessionnelles

La loi sur l'enseignement primaire comprend par ailleurs un article 103 rédigé en ces termes :

« Lorsqu'une école réunit des enfants domiciliés sur le territoire de différentes communes, chacune d'elles contribue aux frais de cette école dans la proportion des élèves domiciliés sur son territoire qui ont fréquenté l'école pendant l'année et d'après les bases admises pour la répartition de l'allocation de l'Etat. En cas de conflit, le Conseil d'Etat prononce. Les communes intéressées peuvent, d'un commun accord, substituer à la contribution variable une redevance annuelle fixe. »

L'article 103 est fort différent de l'article 43, ci-dessus en ceci qu'il règle le statut financier applicable lorsque des communes s'entendent pour organiser ensemble, en un lieu déterminé, une école groupant les élèves de toutes les communes intéressées.

L'évolution scolaire actuelle justifie de donner à l'article 103, moyennant une révision partielle, une application passablement plus large. En effet, la mise en place de la réforme scolaire entraîne nombre de communes à instituer, sur le plan régional, des classes intercommunales homogènes de 3me et 4me années préprofessionnelles, voire, dans certains cas, de 1re année moderne préprofessionnelle et de 2me année préprofessionnelle. Il est indiqué, de l'avis du Conseil d'Etat, d'étendre à ces classes le statut financier prévu par l'article 103 de la loi sur l'enseignement primaire.

Elèves externes des classes spéciales et des classes gardiennes

Dans sa nouvelle teneur, l'article 103 devrait être applicable aux classes spéciales pour les enfants scolairement retardés et aux classes de répétition dites classes gardiennes qui groupent les élèves domiciliés sur le territoire de différentes communes. L'organisation de ces classes étant comparable à celle des classes préprofessionnelles intercommunales.

A cet effet, le Conseil d'Etat propose de compléter la loi sur l'enseignement primaire par un nouvel article 40 bis.

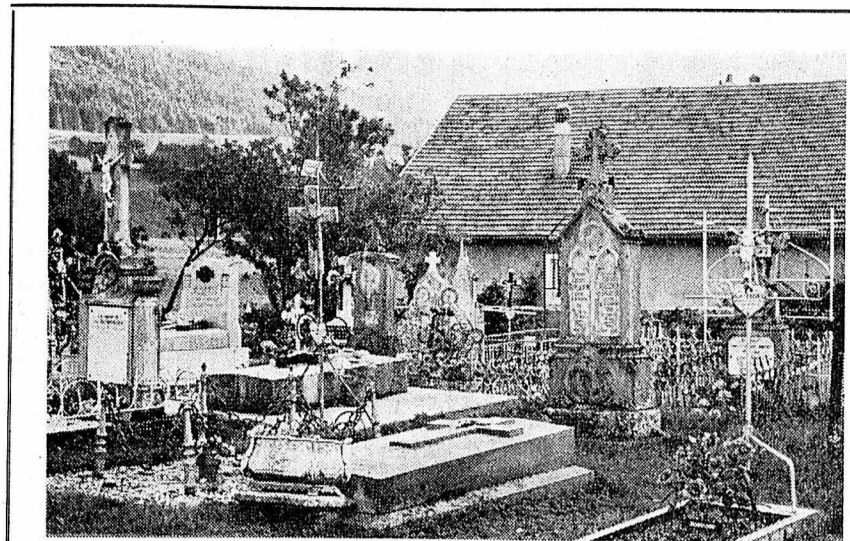
Contributions pour les classes d'enfants atteints de déficiences physiques ou mentales

L'Etat et les communes se doivent de prêter attention aux jeunes infirmes qui, sous une forme adéquate, peuvent recevoir,

nuées, mais au contraire doivent être augmentées. Nous pensons notamment au versement au fonds des eaux porté à 2 millions de francs contre 750,000 francs en 1966, au versement en amortissement de la part cantonale aux dépenses de la RN 5 (poste nouveau de 300,000 francs), aux dépenses pour œuvres sociales qui sont de plus de 4 millions supérieures à celles de 1966. Pour l'amortissement futur des emprunts de l'Etat, nous mettrons en réserve, par le budget de 1967, une somme de 500,000 francs. C'est dire que nous n'avons pas ignoré un avenir lourd de dépenses nouvelles pour notre canton. Le budget pour 1967 prévoit déjà la couverture partielle de ces dépenses qui interviendront à plus ou moins longue échéance et dont l'inventaire est en voie d'établissement.

« La stabilisation des dépenses courantes et ce désir de préparer l'avenir ne pourront se réaliser qu'à la condition « sine qua non » qu'une discipline budgétaire absolue soit observée. »

« La dépense résultant de l'augmentation des traitements des titulaires de fonctions publiques, décrétée par le Grand conseil, ne figure pas au budget de 1967. Nous ne pouvions pas en tenir compte avant que le peuple en ait décidé. Dans ce cas, nous devons compter avec une modification sensible du résultat budgétaire. Il se traduira certainement en un déficit de quelques millions de francs en 1967, mais la situation pourra vraisemblablement être rétablie en 1968. Certes, nous alléguons le budget des dépenses d'investissement et des amortissements, il pourrait supporter l'augmentation des dépenses résultant des nouveaux traitements. Mais notre politique, conclut le rapport, n'est pas de vouloir présenter un budget équilibré. Elle s'efforce d'établir un budget qui soit le reflet de la réalité. »



(Avipress - D. Schelling)

C'EST AUJOURD'HUI LA TOUSSAINT

C'EST aujourd'hui la Toussaint. Le jour où les vivants consacrent une pensée de ferveur particulière à la mémoire des disparus. Frileuses en ce début de novembre, les tombes les plus opulentes comme les petites croix de bois vont refluer. Dans les églises catholiques, on ira prier. Le cours du temps sera suspendu pendant quelques heures pour permettre à chacun de faire un retour en arrière et sur soi-même...

Si, dans notre monde moderne, on n'a plus (beaucoup) de temps à consacrer aux choses de l'esprit, si les valeurs spirituelles ont été

malheureusement et malhabilement remplacées par la science, ses fictions, ses erreurs et ses illusions promesses de bonheur universel, il est bon et réconfortant de se retenir, telle à la Toussaint, dans une atmosphère de paix et de recueillement.

Car tous les cimetières du monde ne sont-ils point les témoins muets et solennels de la pensée chrétienne, de celle qui n'oublie pas que l'homme ne conservera sa dignité que par le culte et le respect de son humaine et fragile condition ?

G. D.

A Cortailod, un ouvrier a les jambes prises sous un amas de plaques de tôle

(sp) Un accident s'est produit hier, vers 16 h 30, à la fabrique de câbles de Cortailod. Seul dans un atelier, M. Mario Ré, 20 ans, demeurant à Cortailod, était occupé à la manutention de plaques de tôles. Soudain, on le retrouva pris sous un amas d'une trentaine de plaques pesant environ quinze kilos chacune. Souffrant d'une fracture de la jambe droite et de douleurs à l'autre jambe, M. Ré a été transporté à l'hôpital Poutalès, à Neuchâtel.

Constat par la gendarmerie de Boudry.

La suppression de la ligne Besançon-Loche

Le ressort des déclarations qu'a faites à l'Assemblée nationale M. Bettencourt, secrétaire d'Etat aux transports, que le cas des lignes secondaires que la Société nationale des chemins de fer français envisage de supprimer éventuellement, à la demande même du gouvernement, est loin d'être réglé. Plusieurs de ces lignes intéressent plus ou moins directement la Suisse : celle de Loche à Besançon par Morveau et celle de Bellegarde à Divonne-les-Bains et de Bellegarde à Nantua.

Le porte-parole du gouvernement a relevé que leur suppression éventuelle ne concernait que les transports de voyageurs. Aucune décision ne sera toutefois prise à une date prochaine. Les consultations locales auront lieu préalablement, qu'il s'agisse des conseils généraux ou des commissions départementales des transports. (Réd. — Ce qui a été fait pour le Doubs.) Il sera tenu compte des besoins économiques et sociaux et des nécessités de l'aménagement du territoire. Aucune fermeture ne sera décidée, sans qu'il ait été organisé, en remplacement, un service routier de qualité équivalente. (Réd. — Et l'hiver ?)

M. Bettencourt a relevé enfin qu'il s'agit de remédier au déséquilibre financier de la S.N.C.F. dont le contribuable fait les frais. Les économies escomptées, dans le cas où toutes les suppressions proposées seraient effectuées, ne seraient que de 40 millions pour la S.N.C.F. et de 45 millions pour l'Etat, ce qui est peu, en égard au montant du déficit.

De nombreux députés ont encore pris la parole au sujet de cette suppression éventuelle. Ils n'ont pas été complètement rassurés par les déclarations de M. Bettencourt, qui a encore ajouté que de 1954 à 1965, pas un seul kilomètre de ligne de chemin de fer n'avait été supprimé en France. Quarante-neuf kilomètres furent fermés en 1965 et 103 cette année. De toute façon, il ne saurait être question de fermer 5000 kilomètres de lignes d'un seul coup.

(Réd. — Il est bon de préciser qu'une autre ligne est visée par le « tour de vis » de l'Etat et de la S.N.C.F. Il s'agit d'une ligne desservant plusieurs localités d'Auvergne où tel important personnage du régime, pour ne pas dire le second, n'est pas inconnu. Si la survie de ces lignes est décidée, il serait pour le moins injuste que celle de la ligne Besançon-Loche ne le fût pas...)

Un tournant dans l'histoire de l'orphelinat de Dombresson

Le surplus des frais occasionnés par la création et l'entretien des classes d'enfants atteints de déficiences physiques ou mentales est supporté par la Confédération et le canton conformément à la législation sur l'assurance-invalidité et sur l'aide complémentaire aux invalides. Sous réserve d'une contribution des parents aux frais de repas servis aux enfants qui passent toute une journée à l'école, la fréquentation des classes est ainsi gratuite.

Dans ses lignes générales, ce régime correspond à celui qui est appliqué à titre transitoire depuis près de deux ans, dans les classes organisées par l'Association neuchâteloise de parents d'enfants mentalement déficients.

Le nouveau fermier de l'institution Borel est âgé de 33 ans. Il est né dans le riant valloir du Côly où son père exploitait un domaine de montagne. Il y a une dizaine d'années, il s'établit à son compte à Dombresson sur un domaine appartenant à un oncle.

Mis au concours le poste a été envié par de nombreux candidats. La commission a très attentivement examiné toutes les candidatures et a finalement fixé son choix hier lundi, sur M. Jean-Louis Geiser, agriculteur à Dombresson.

Le nouveau fermier de l'institution Borel est âgé de 33 ans. Il est né dans le riant valloir du Côly où son père exploitait un domaine de montagne. Il y a une dizaine d'années, il s'établit à son compte à Dombresson sur un domaine appartenant à un oncle.

UNE BELLE EXPLOITATION AGRICOLE

Un domaine de 115 poses est rattaché à l'institution. De sa création à nos jours il a fourni à cette dernière le lait et les produits de la basse-cour, des vergers, de la porcherie, du jardin et des cultures. La ferme était considérée comme un modèle du genre et les directeurs de l'institution qui se sont



(Avipress - A.S.D.)

**AVIS OFFICIELS**

**Cours de journalisme**

Le cours de M. René Braichet, chargé de cours, reprend mercredi 2 novembre, de 14 h 30 à 16 heures (une heure d'introduction à la théorie, une heure d'introduction à la pratique du journalisme), salle du séminaire d'histoire C.49.

Recommencement du cycle d'études de 2 ans. Etudiants et auditeurs qui ont déjà suivi une partie du cycle précédent peuvent compléter leur formation en assistant aux cours des nouveaux semestres. Inscription gratuite.

Désormais le cycle pourra s'achever par des examens universitaires dont le règlement sera fixé prochainement. Pour les étudiants en lettres, le journalisme sera branche complémentaire de la licence d'histoire. Pour les autres étudiants et inscrits, l'attestation universitaire sera délivrée après réussite d'épreuves écrites et orales.

Prise de contact avec les participants à l'issue des deux premiers cours.

Le chargé de cours de journalisme de l'université : René BRAICHET

**Université de Neuchâtel FACULTÉ DES SCIENCES**

**Programmation et utilisation des ordinateurs**

L'Université de Neuchâtel organise, dès le semestre d'hiver 1966-1967, un cycle de cours consacrés à la programmation et à l'emploi d'ordinateurs modernes.

Le cours de base, d'une durée d'un semestre, comprendra 2 heures de cours et une heure d'exercices par semaine. Il sera donné par M. Jacques Weber, chargé de cours à l'Université, et portera principalement sur l'élaboration d'organigrammes et de programmes (langage FORTRAN). Les étudiants auront, en principe, l'occasion d'utiliser une station de « télé-processing » pour l'essai des programmes écrits pendant les séances d'exercices.

Le cours sera ouvert aux étudiants de toutes les facultés. Toute personne intéressée pourra y prendre part en qualité d'auditeur.

L'horaire sera fixé au cours d'une séance d'information, organisée le jeudi 3 novembre 1966, à 16 h 15, à l'auditoire 59 (Université, 2<sup>me</sup> étage).

**BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE**

Samedi à 17 heures, assemblée des Amis de la collection neuchâteloise des manuscrits de J.-J. Rousseau

17 h 30, conférence de M. Jean Rousset :

**Rousseau et le problème du comédien au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Entrée libre

**COMMUNE d'AUVERNIER**

**Reconstitution du vignoble**

Les propriétaires de vignes sont priés de s'adresser au bureau communal qui remettra les formules de reconstitution d'ici au 30 novembre 1966.

Une fois remplies, elles devront être retournées au commissaire viticole, M. Paul Gay, à Auvornier, dans le délai qui sera fixé par le département de l'agriculture. Auvornier, le 28 octobre 1966. Le commissaire viticole

**L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal**

**ENCHÈRES**

**ENCHÈRES PUBLIQUES**

L'Office des poursuites de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, le mercredi 2 novembre 1966, dès 14 h 30, au Garage de la Rotonde, faubourg du Lac 39, à Neuchâtel :

- 1 voiture VW, modèle 1953, bleue
- 1 voiture Renault « Ondine », modèle 1963, brune.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P. Les amateurs peuvent visiter dès 14 heures, le jour des enchères.

Office des poursuites, Neuchâtel.

**ENCHÈRES PUBLIQUES**

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

le **JEUDI 3 NOVEMBRE 1966, dès 14 h 15**

dans la grande salle du Casino de la Rotonde, à Neuchâtel, un important lot de

**TAPIS D'ORIENT**

de diverses dimensions, notamment des pièces de : Tabriz, Kachan, Afghan, Ispahan, Chiraz, Hamadan, Kirman, Achar, Ghom, Boukhara, Belouch, Abadeh, Véramine, Mir, Heriz, Sivas, Djochagan, Karmani, anatoliens, chinois, etc.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées.

Exposition : jeudi 3 novembre 1966, de 13 h 30 à 14 h 15.

Greffe du tribunal.

**IMMEUBLES**

Je cherche **immeuble locatif** de 250,000 à 300,000 francs. Adresser offres écrites à G.O. 8088 au bureau du journal.

**IMMEUBLE LOCATIF**

en bon état, de 6 à 10 logements. Région Val-de-Ruz - Côte neuchâteloise - Morat - Yverdon. Faire offres sous chiffres P 11704 N à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

**DOMAINE**

de 24 hectares, libre au printemps 1967. Prés, forêts, pâturages. Immeuble de 2 logements. Eau courante. Eventuellement à louer. Faire offres sous chiffres P 11703 N à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

**A LOUER**

ÉTUDE CLERC, NOTAIRES 2, rue Pourtalès, tél. 5 14 68 A louer tout de suite ou pour date à convenir, à la **PLACE PURY**

**LOCAL**

à l'usage de bureaux (60 m<sup>2</sup>).

A louer pour le 24 novembre, au Landeron, appartements de

**4 1/2 pièces**

tout confort, balcons. Vue sur les deux lacs. Location à partir de 395 fr. + charges. Garages 50 fr. Faire offre sous chiffres P. P. 9111 au bureau du journal.

ÉTUDE CLERC, NOTAIRES 2, rue Pourtalès, tél. 5 14 68

A LOUER tout de suite ou pour date à convenir,

à **CHAMPRÉVEYRES**

APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES avec tout confort.

Vue sur le lac. Loyer mensuel 384 fr. + charges.

ÉTUDE CLERC, NOTAIRES 2, rue Pourtalès - Tél. 5 14 68

A LOUER dès le 24 janvier 1967

à **HAUTERIVE**

APPARTEMENTS de 3 et 4 pièces, avec tout confort.

Garages. Situation tranquille.

ÉTUDE CLERC, NOTAIRES 2, rue Pourtalès, tél. 5 14 68

A LOUER pour le 24 décembre ou pour date à convenir,

**AUX BERCLÉS**

**MAGASIN**

(50 m<sup>2</sup>) avec dépendances.

A louer pour mi-décembre, magnifique

**appartement** de 3 1/2 pièces, tout confort, frigo, au bord du lac, 335 fr. + charges. S'adresser à Jean-Pierre Besnard

Rouges-Terres 21 Hauterive.

**studio** non meublé, tout confort. Bail de 2 ans. Faire offres en précisant la situation professionnelle, à case postale 31.472

2001 Neuchâtel.

**Au Sépey sur Aigle** à louer, pour séjour, chalet meublé, 8 fr. par jour.

Tél. (038) 8 26 97.

**PARKING**

Quelques places disponibles au faubourg de l'Hôpital. Tél. 5 10 63,

**Dem. à louer**

Employée PTT cherche

**appartement de 1 pièce meublé**

Faire offres sous chiffres C. 51861 G à Publicitas 9001 Saint-Gall.

**A LOUER DÈS LE 24 FÉVRIER 1967**

**RUE BEAUREGARD 20, Neuchâtel**

APPARTEMENTS

3 pièces à partir de 330.— + charges

4 > > > > 405.— + >

Garages individuels 60.—

Tout confort ; ascenseur, frigidaire et cuisinière électrique installés, antenne TV collective, machine à laver, caves et galetas. Vue sur le lac.

Communications : tram, Vauseyon à 5 minutes trolley, Tivoli à 5 minutes

Plans et descriptions détaillés à disposition sur demande.

Renseignements et inscriptions par :

**FIDIMMOBIL**

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.

GÉRANCES

ST-HONORÉ 3 ☎ 403 63 NEUCHÂTEL

**OFFRES D'EMPLOIS**

Nous cherchons

**secrétaire**

qualifiée pour téléphone, réception, correspondance française, allemande et anglaise si possible. Place intéressante et bien rémunérée.

Semaine de cinq jours.

Faire offres détaillées à Fabrique Maret, Bôle.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »



**Machines de bureau et calculateurs électroniques**

Bien que ces appareils aient acquis une réputation mondiale, leur vente est devenue difficile et exigeante, demandant un effort constant et inlassable. Cependant, en qualité de

**collaborateur au service externe**

pour la région du canton de Neuchâtel, vous serez secondé par une entreprise commerciale renommée, disposant d'un impeccable service à la clientèle et d'un large budget publicitaire. De votre côté, vous devez aimer les chiffres, avoir de la logique et être capable de travailler méthodiquement. En outre vous devez trouver du plaisir au contact avec la clientèle, être capable de la conseiller, de la convaincre (tout en restant dans le vrai) ; nous demandons également entregent, initiative et envergure.

Nous vous renseignerons en détail avec une complète impartialité, sans engagement et en vous assurant toute discrétion désirée. Vous pouvez nous atteindre par téléphone entre 10 et 20 heures (même le samedi et le dimanche), ou par écrit à notre siège principal en indiquant le numéro de référence 7332/24.

FRANCO G. MAUERHOFER — CONSEILS D'ENTREPRISE

Dépt. recrutement de cadres

Siège principal à Berne, Thunstrasse 8, tél (031) 43 13 13. Zurich : Dr W. Canziani, tél. (051) 56 86 30. Genève : L.-P. Faivre, tél. (022) 26 15 92 ou 34 40 40.

Notre institut a créé le service téléphonique pour la recherche de cadres d'entreprises dynamiques. Nous nous portons garants d'une discrétion totale.

**CHARMILLES GENÈVE**

LES ATELIERS DES CHARMILLES S.A., 109, rue de Lyon, 1211 Genève 13, cherchent :

**TOURNEURS**

sur tours parallèles ;

**FRAISEURS-ALÉSEURS**

**FRAISEURS** pour fabrication de pièces unitaires ;

**MENUISIERS-EMBALLEURS**

Nous cherchons du personnel qualifié, de nationalité suisse, ou frontaliers ou personnes possédant le permis C.

Faire offres au service du personnel, en joignant les pièces habituelles.

L'asile cantonal pour femmes âgées, à la Chaux-de-Fonds, cherche

**une cuisinière**

ou employée de maison sachant cuisiner. Salaire à convenir. S'adresser à la direction, tél. (039) 2 46 60.

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir :

**1 vendeuse**

pour articles messieurs ;

**1 vendeuse**

pour ameublement. Bons salaires, semaine de cinq jours (éventuellement jeunes vendeurs).

Faire offres par écrit à

**Gonset S.A. NEUCHÂTEL**

**VOUMARD**

**cherche HORLOGER COMPLET**

pour décottage et rhabillage, travail intéressant pour ouvrier habile et consciencieux.

Faire offres détaillées ou se présenter à l'Usine VOUMARD S.A., 2068 Hauterive/Neuchâtel, les lundi, mercredi et vendredi, dès 15 heures.



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE L'INDUSTRIE DES PIÈCES PIVOTÉES, A NEUCHÂTEL**

engage tout de suite ou pour date à convenir un

**mécanicien**

pour son atelier de recherches et d'outillage à Saint-Martin (NE).

Prière de s'adresser directement au directeur technique, M. A. Meyrat, tél. (038) 7 08 33, de préférence le matin.

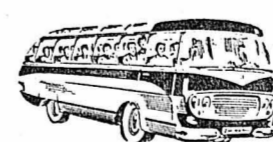
**SAMEDI voyage gratuit en car à SUHR!**

Départ le matin

A midi lunch offert

Le Locle, Place du marché . . . . . 08 h 15  
Chaux-de-Fonds, Gare . . . . . 08 h 30  
Neuchâtel, Terreaux 7 . . . . . 09 h 00

directement à la fabrique-exposition de PFISTER-Ameublements SA.



Fiancés, amateurs de beaux meubles: **RÉSERVEZ A TEMPS VOS PLACES!**

La plus grande et la plus belle revue du meuble en Suisse vous est ouverte; budget. Vous garderez de votre visite un souvenir inoubliable. Notre collection Plus de 600 ensembles-modèles de tous styles, pour tous les goûts et chaque vous permet de réallser tous vos souhaits à des conditions très intéressantes!

**Pfister ameublements S.A. Neuchâtel, Terreaux 7**

Renseignements: **Tél. 038/57914**

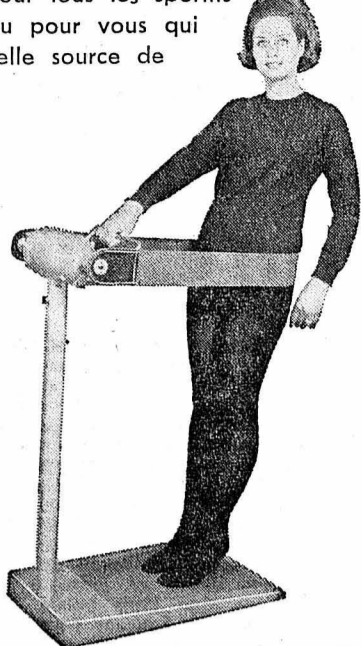


*à ne pas manquer!*

**NOUVEAU!** Pour tous les sportifs ou pour vous qui tenez à votre ligne, une nouvelle source de bien-être...

**MAKRA-VIBRATOR**

Pour le massage individuel chez soi



Demandez le prospectus et les conditions de location-vente ou venez l'essayer.

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

**F. TRIPET**

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — TEL. 54544

**Blanca**

pour tout linge blanc fin

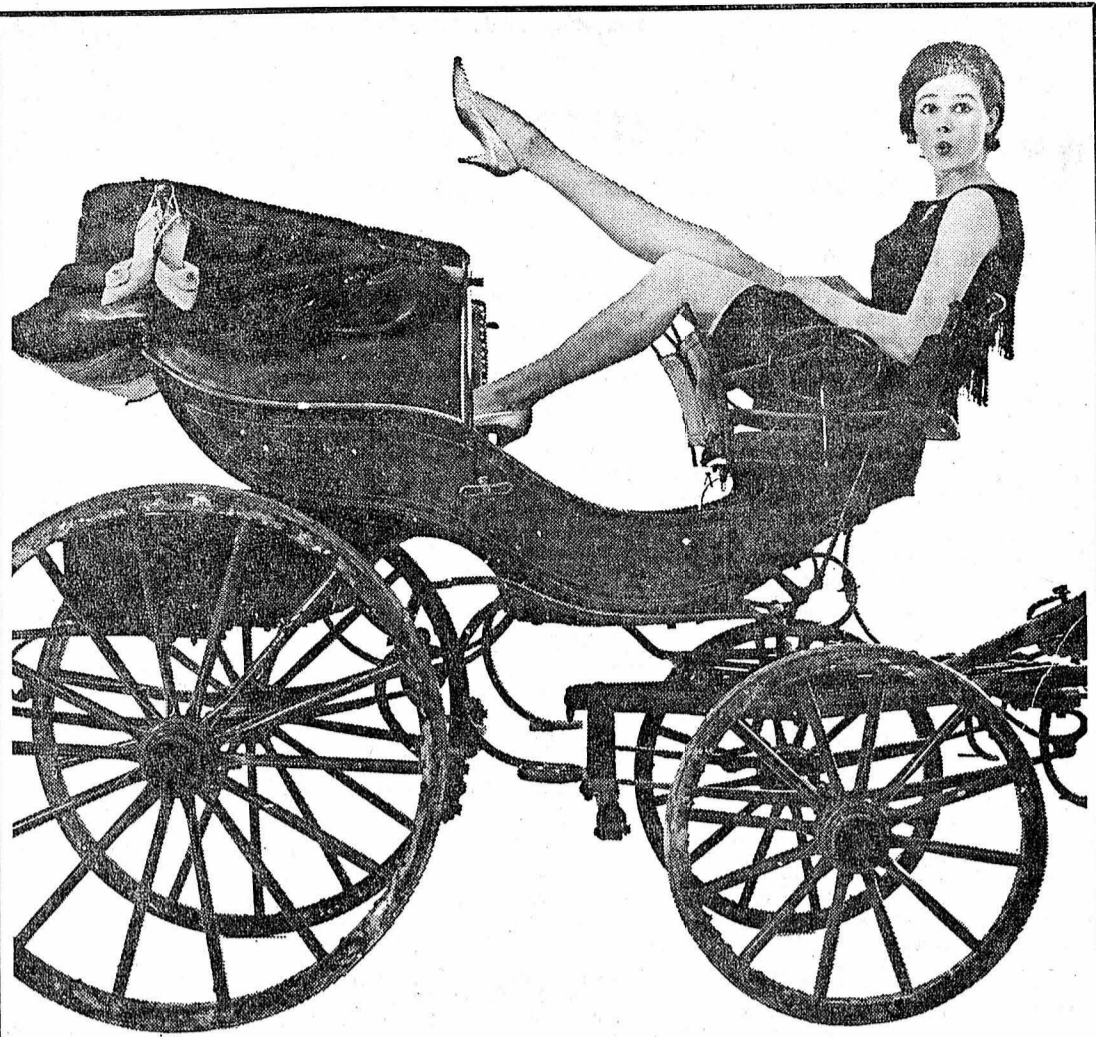


Nylon Terylene Trevira Nylone  
Baumwolle/coton Orlon Lycra Driolan  
Holanca Diolon Wolle/laine Acetate  
Perlon Leinen/lin Kevlar Tergal etc.

...lave vraiment mieux

- \* La saleté se dissout immédiatement
- \* Le blanc reste toujours blanc comme neuf
- \* Idéal pour lingerie de dame, chemises d'homme, blouses, vêtements de sport, rideaux, etc.
- \* Pour lavage à la main et dans l'automate

STRÄULI+CIE WINTERTHUR **JUWO**



6526

**HAUT LES BAS!  
BAS LES PRIX!**

**2 PAIRES**

**BAS NYLON SANS COUTURE**  
micro ou lisse 1<sup>er</sup> choix

seulement **2.50** les 2 paires



Connaissez-vous notre rayon « POUR LUI », au parterre?

**AU CORSET D'OR**

Epancheurs 2 - Mme Rosé, corsetière-spécialiste - Tél. 53207

**WARNER'S** vous offre :

**THE YOUNG THING de Warner's**  
« Nude Look », un soutien-gorge en tulle de lycra avec dentelle de nylon et étroites bretelles stretch. Gaiens et culottes-panty assorties en tulle de lycra — devant garni de dentelle de nylon, dos doublé. Existe en noir, blanc, chair et marine.

**BALCONNET de Warner's**  
Le soutien-gorge si juvénile qu'on sent à peine, avec des demi-bonnets et sa dentelle de nylon. Bretelles sur les côtés — grâce au dos en lycra il va parfaitement. Existe en noir, en blanc et en couleur chair.

**CORSELET de Warner's**  
Corselet en lycra léger, à bretelles stretch, qui galbe harmonieusement. Devant en nylon aérien et dentelles précieuses. Un modèle de rêve léger et wash-and-wear. Existe en blanc et en noir.



Ainsi que tous nos gracieux modèles où vous retrouverez toute la féminité française

**A vendre**  
un bassin en pierre, diam. 65 cm; un bassin creusé dans une bille de bois, long. 3 m, conviendrait pour mettre des fleurs. S'adresser à J.-P. Benoit les Ponts-de-Martel, tél. 6 74 80.

**POTAGER A BOIS**  
à 3 trous, excellent four et grande bouilloire, émaillé crème, à céder à prix avantageux.

**QUINCAILLERIE DE LA CÔTE**  
PESEUX Tél. 8 12 43

**Au Cep d'or**  
W. GASCHEN  
Moulin 11 53252

Vins et liqueurs de toutes marques

Beau choix de cartes de visite à vendre à l'imprimerie de ce journal

**Arrivage de POISSONS frais de mer**

salés, fumés et marinés

**Lehnherr frères**

POISSONNERIE GROS ET DÉTAIL  
Place des Halles Tél. 5 30 92



**BANQUE ABRI BERNE**

**5%**

vous offre sur carnet de dépôt. Retrait Fr. 2000.— sans préavis. Fondée 1952. Demandez prospectus et rapport annuel par téléphone ou carte

Case postale, 3000 Berne 7, Tél. 031 43 11 59



**contre-offensive MIGROS**

Le Conseil fédéral vient de décider d'augmenter les prix de plusieurs produits alimentaires. Ce sont essentiellement le pain, le beurre, le fromage et certains autres produits de première nécessité que les familles suisses payeront plus cher dès maintenant. Au total, vous payerez quelques millions de plus chaque mois pour manger seulement. Voilà comment le Conseil fédéral entend lutter contre le renchérissement!

Migros répond coup pour coup par une contre-offensive de grande envergure.

**NOUS JOUONS CARTES SUR TABLE**

notre 1<sup>er</sup> atout :  
Les prix des produits suivants ne seront pas augmentés jusqu'à nouvel avis : Pain bis - pain mi-blanc - farine fleur - pâtes à gâteaux - huiles comestibles - graisses comestibles - margarine.

notre 2<sup>me</sup> atout :

**Baisse!** œufs frais moyens **1166** c.  
IMPORTÉS la pièce (la 1/2 douzaine —.70)

**Baisse!** fromage « Gouda » **-.36**  
DE HOLLANDE les 100 g

Dans les semaines et les mois qui viennent, Migros fera, en faveur de ses clients, de gros sacrifices pour freiner le renchérissement. Suivez nos prix!

**MIGROS**



**La meilleure solution... un lit double!**



... DE JOUR ... DE NUIT

Idéal pour vos studios, chambres d'enfants, de visites... Résout le problème des petits appartements!

2 lits superposés, 2 protège-matelas,  
2 matelas à ressorts confortables, complets

**Fr. 298.-**

**La maison du choix immense**

Livraison franco domicile.  
Sur désir, facilités de paiement.

**meubles meyer**

NEUCHÂTEL  
Faubourg de l'Hôpital  
Tél. (038) 5 75 05

**OFFRES D'EMPLOIS**

Nous cherchons, pour notre bureau situé au centre de la ville de Bienne,

**SECRÉTAIRE**

au courant des travaux de bureau, pouvant travailler de manière indépendante. Connaissance parfaite des langues allemande et française et bonnes notions d'anglais exigées.

Entrée immédiate ou selon entente.

Nous offrons : semaine de 5 jours, bon salaire.

Les intéressées sont priées de faire offres sous chiffres H 25609 U à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

**MIGROS**



Etant donné l'extension de notre rayon boucherie, nous cherchons,

**pour nos laboratoires centraux de MARIN,**

**boucher responsable**

capable d'organiser le travail de désossage, découpage et préemballage de la viande (pas d'abattage) et sachant diriger du personnel.

A personne désirant se créer une situation stable, au sein d'une entreprise en plein développement, nous offrons :

- un bon salaire, en rapport avec les exigences d'un tel poste
- un horaire de travail régulier
- une occupation agréable et propre
- la semaine de cinq jours
- de nombreux avantages sociaux

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, département du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

**EMPLOYÉ DE BUREAU**

EST CHERCHÉ pour travaux de facturation, calculation de prix, contentieux, salaires, décomptes Alfa/AVS, etc. Place stable pour personne capable, désirant se créer une situation indépendante et d'avenir dans entreprise de moyenne importance des branches annexes de l'horlogerie. Avantages sociaux. Appartement tout confort à disposition.

Faire offres, avec prétentions de salaire, certificats et curriculum vitae, sous chiffres 5275 à Publicitas, 2610 Saint-Imier.

Importante maison de la place (charbons, matériaux et carburants) cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

**chauffeur**

possédant le permis pour camions lourds. Place stable, caisse de retraite et de maladie. Faire offres sous chiffres B I 8071 au bureau du journal.

**Ouvrier (ère)**

serait engagé (e) pour un travail d'emballage facile, position assise. Travail à la demi-journée pas exclu. Se présenter chez PETITPIERRE & GRISEL S.A., avenue de la Gare 49, Neuchâtel.

Nous cherchons encore quelques

**manceuvres**

suisses, pour travaux d'atelier. Bons salaires. Téléphoner ou se présenter à COLORAL S.A., Beauregard 24, Neuchâtel. Tél. 5 27 77.

L'entreprise Casanova, installations électriques, rue des Pares 24, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**un monteur électricien**

Semaine de 5 jours, travail varié. Téléphoner au 4 03 33 ou se présenter.

Nous cherchons

**SURVEILLANTE**

Préférence sera donnée à personne ayant de l'initiative, dynamique, possédant une bonne formation commerciale et connaissant si possible la langue allemande.

Il s'agit d'un poste intéressant et varié.

Avantages sociaux d'une grande maison. Entrée à convenir.

Faire offre manuscrite détaillée en l'accompagnant d'un curriculum vitae, d'une photo passeport récente et des prétentions de salaire. Adresser le tout à la direction des grands magasins Aux Armourins qui garantit toute discrétion.

**armourins neuchâtel**

Nous cherchons pour la section de développement de notre usine de chocolat un

**confiseur diplômé**

Fonctions : assistance au développement de produits nouveaux du secteur chocolat, pralinés et confiserie. Elaboration de recettes nouvelles et fabrication des échantillons correspondants.

Nous demandons : spécialiste ayant de l'initiative, aimant travail indépendant pour collaborer avec équipe dynamique. Bonnes connaissances de l'allemand désirées.

Nous offrons : bon salaire. Tous les avantages sociaux. Semaine de cinq jours. Caisse de retraite.

Personnes capables sont priées d'adresser leurs offres à la direction de JOWA S.A., fabrique de chocolat, 5033 Buchs (AG).

On cherche

**filles de cuisine**

Libre le samedi et le dimanche. Réfectoire Suchard, tél. 5 01 21.

Atelier de réparation avec outillage moderne cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, un

**mécanicien sur autos**

Salaire selon capacités. Semaine de 5 jours, caisse de prévoyance et autres prestations sociales. Adresser offres à Lastfahrzeug A.G. Industriering 40 3250 Lyss tél. (032) 84 31 21.

Fabrique d'horlogerie dans quartier ouest de Neuchâtel cherche

**personnel féminin**

pour divers travaux à l'atelier. Adresser offres écrites à DK 8073 au bureau du journal.

**TRANSAIR S.A.**

Aéroport de Neuchâtel  
Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir :

**un mécanicien**

pour mécanique générale ;

**un mécanicien radio**

pour travaux en laboratoire et sur avions. Semaine de cinq jours. Avantages sociaux. Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, ou se présenter à TRANSAIR S.A., 2013 Colombier.

**Service de conciergerie**

Conciergerie est demandé pour l'entretien d'un immeuble moderne de 20 appartements. La préférence sera donnée à un couple dont le mari peut s'occuper de divers travaux extérieurs. Appartement de 2 chambres à disposition. Entrée en fonction le 24 mars 1967 au plus tard. Tél. 5 10 63.

Etablissement privé de la place cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, pour son département de la CAISSE

**employée de bureau**

de langue maternelle française, ayant si possible des connaissances bancaires. Place stable. Travail varié et intéressant. Adresser offres écrites à G R 9112 au bureau du journal.

Entreprise privée cherche

**employée de bureau**

à la demi-journée pour correspondance, classement, comptabilité. Adresser offres sous chiffres IP 8078 au bureau du journal.

ETUDE D'AVOCAT engagerait, pour date à convenir, une

**SECRÉTAIRE QUALIFIÉE**

à temps complet ou à mi-temps, et une

**APPRENTIE DE BUREAU**

pour le printemps 1967.

Faire offres écrites sous chiffres A K 9105 au bureau du journal.

Quelle

**jeune fille**

quittant l'école et désirant apprendre l'allemand, viendrait à Zurich pour s'occuper de nos enfants? Vie de famille. Entrée immédiate ou au printemps 1967. Faire offres à famille Niklaus, fleuriste, Fabrikstrasse 26, 8005 Zurich, tél. (051) 42 37 20.

On cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

**employée de maison**

Pensionnat Irena, Suchiez 31, Neuchâtel, tél. 5 13 03.

**Service de conciergerie**

Conciergerie est demandé pour l'entretien d'un immeuble moderne de 12 appartements, à l'est de la ville. Appartement de 4 chambres à disposition. Entrée en fonction au plus tôt. Tél. 5 10 63.

Nous cherchons

**monteurs-électriciens**

qualifiés.

Faire offres à Elexa S.A., avenue de la Gare 12, Neuchâtel.

Restaurant de la Couronne, tél. 3 38 38, Saint-Blaise, cherche

**sommelière**

Restaurant sans alcool cherche

**filles pour le service**

débutante acceptée. Congé samedi après-midi et dimanche. Date d'entrée : 15 novembre ou à convenir. Faire offres sous chiffres P 4587 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Entreprise de Genève engage

**couvreurs qualifiés**

Places stables assurées, sans interruption pendant l'hiver, bons salaires, avantages particuliers. Tél. (022) 35 55 30 ou écrire à Jack Geneux, case postale 07, 1211 Genève 17.

Hôtel de la Croix-Fédérale, Serrières, cherche

**une sommière**

Tél. (038) 8 33 98.

Nous engagerions tout de suite ou pour date à convenir

**filles ou garçons**

de maison ou de cuisine ainsi qu'une

**filles de ménage**

S'adresser au Cercle national, tél. (038) 5 10 78.

Dans chaque ville importante de Suisse, une succursale ou agence des

**ANNONCES SUISSES SA**

« ASSA »

est à votre disposition pour transmettre vos annonces aux journaux du monde entier, dans les meilleurs délais, au tarif officiel de chaque publication.




Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

**SUR L'AUTRE RIVE**

ROMAN

par

**LÉO DARTEY**

L'idée de demander une consultation sentimentale au professeur Valade, connu autant pour ses mœurs rigides et austères que pour sa découverte du traitement de certaines arthroses, réussit à amener un demi-sourire sur les lèvres serrées d'Alain. Peut-être aussi était-ce l'approche du moment où il espérait rencontrer celle qui faisait l'objet de leur discussion, car ils arrivaient au croisement du boulevard du Montparnasse et du boulevard Raspail. Ensemble, ils tournèrent le coin et remontèrent de quelques mètres. Mais, au moment où ils allaient traverser, Alain retint violemment Xavier par le bras. De l'autre côté du boulevard, le snack-bar avançait sous les arbres sa terrasse vitrée. D'un geste du menton, il la désigna tandis que, la voix étouffée, il murmurait : — Non ! Allons ailleurs... Tu vois, elle est bien là avec Liliane. Mais il y a aussi ce type... — Pourquoi ne pas entrer et les aborder franchement, au contraire ? Ce serait un moyen de te renseigner, de comprendre, peut-être de savoir... — Mais Alain entraînait vivement son ami et, dans sa voix, passait une sorte de panique. — Non ! Non ! Pas maintenant ! Plus tard, je lui téléphonerais. Je verrai... — Comme tu voudras. Seulement, dans ton cas, il vaudrait mieux être fixé, plaïda Xavier. — Mais il lui manquait la conviction, car il avait bien compris que, ce que son ami redoutait par-dessus tout, c'était justement d'être fixé.

En pensant à cette matinée qui avait influé ensuite sur toute son attitude vis-à-vis de Sylvie, Alain répéta, écrasé : — Quelle terrible fatalité !

II

Et c'était réellement une terrible fatalité qui semblait avoir pris en main le destin de Sylvie depuis que, une demi-heure plus tôt, Michel, le barman, avait reconnu les deux jolies filles, la brune et la blonde, qui entraient en habitées. Tout de suite, elles s'installèrent près de la vitre, à leur place favorite.

Sylvie rapprocha sa chaise, croisa ses mains sur la petite table nappée de jaune sur laquelle tranchaient les serviettes en papier rouge vif, et poussa un soupir.

Elle se sentait bien ici, dans ce petit bar où, depuis plus d'un an, elle avait pris l'habitude de venir avaler un sandwich, entre ses cours. Elle y retrouvait régulièrement Liliane ainsi que, de temps à autre, des camarades de Faculté venus faire un petit extra réconfortant après le menu sempiternel du foyer, et les élèves de l'Ecole d'architecture qui descendaient le boulevard Raspail pour y déjeuner.

Son amie se méprit sur la signification de ce soupir.

— Fatigant, ce week-end familial ?

— Oh ! dit Sylvie, c'est le dernier reproche à lui faire. Il a plu tout le temps. Pas moyen de sortir.

— Alors, bride avec grand-mère et consorts ?

— Pas même, soupira-t-elle. Tout le monde était d'une humeur de dogue, à la maison. Alors, après une bonne discussion, on a passé son temps à se regarder en chiens de faïence.

— Tiens ! s'étonna Liliane. Ça ne te ressemble pas, ça ! Non, les récriminations contre le temps ou la famille, cela ne ressemblait pas à Sylvie Vannier. Si une fille, dans leur groupe, était douée d'un heureux caractère, toujours satisfaite d'elle-même et des autres — tout au moins le paraissant — c'était bien cette belle créature de vingt-quatre ans, bien faite, de proportions harmonieuses ; une chair dorée, éblouissante, des dents nacrées que le sourire calme montrait souvent, des yeux noirs, comme les cheveux qu'elle nouait en chignon bas sur la nuque, sans se préoccuper des modes successives.

Sylvie était parfaitement équilibrée en un siècle où les névroses font tant de victimes parmi la jeunesse ; et, de plus, elle le paraissait. C'était un repos pour les yeux. En face d'elle, son amie Liliane, perpétuellement agitée, perpétuellement en quête de changements de coiffure et de toilette, perpétuellement revendicatrice, semblait, malgré sa jolie peau de blonde oxygénée, un objet fragile et factice.

— Qu'est-ce qui ne me ressemble pas ? demanda Sylvie.

— De rouspéter. On ne t'entend jamais récriminer contre les parents ou quoi que ce soit.

Sylvie nota qu'elle employait le même mot que son frère, la veille.

— Et, cependant, je n'ai fait que cela pendant mon dimanche, dit-elle. Sans doute en prend-on l'habitude !

Les yeux au loin, tout en roulant une boulette de pain sur la table, elle revêcut en un instant ce week-end si exceptionnel, depuis le moment où elle était entrée à onze heures du soir dans le grand vestibule dallé où elle reconnaissait toujours, avec une sensation d'intime bonheur, l'atmosphère de son enfance, l'odeur qui fait le charme de certaines maisons provinciales et qu'on ne peut guère retrouver à Paris ! Faites du mélange d'encastique, de pommes ridées, de savants coulis mijotés et de sachets d'iris.

Tous les samedis, elle prenait régulièrement sa petite valise, sans céder aux invitations des camarades parisiennes, organisatrices de pique-nique ou de « surbook », et elle filait retrouver sa famille : papa, maman, un jeune potache boutonneux et insolent qui prétendait en imposer à son aînée par ses allures dégagées, et une exquise grand-mère, pleine d'esprit et de bon sens.

C'était, certes, l'aïeule qui était la plus évoluée de la famille et son humour narquois tranchait sur l'âpreté autoritaire de sa belle-fille et la sottise sentencieuse du colonel, lentement enlaidi dans sa retraite, au lieu de chercher, comme tant de camarades, à se refaire une seconde vie en prenant une situation civile.

Mais, telle qu'elle était, Sylvie aimait sa famille, sa maison, sa ville natale. Elle y retrouvait l'imprinte de ses jeunes années où chacun éprouve un réel bien-être à se laisser retomber. Mais, ce samedi-là, elle n'avait pas reconnu l'atmo-

sphère habituelle, en arrivant.

Tout d'abord, sa mère l'attendait, ce qui était contraire à toutes les coutumes. On se couchait tôt, rue de la Cathédrale. Drapée dans un peignoir de tissu des Pyrénées brun sombre, ses cheveux, définitivement blancs jusqu'à la fin des temps, serrés dans une résille, elle semblait grelotter dans le grand vestibule où, par raison d'économie, on n'entretenait aucun chauffage. Tout de suite, Sylvie s'alarma : — Personne de malade ? grand-mère ? — Maman ! murmura-t-elle toujours agacée par l'attachement des enfants pour sa belle-mère. Elle haussa les épaules. — Ta grand-mère se porte comme un charme, naturellement. Et de plus, elle est très contente, comme nous tous. — Ah ! dit Sylvie, étonnée. Pourquoi donc ? — Sa mère avait déjà gravi deux marches de l'escalier qui conduisait aux chambres. Elle se retourna et, se trouvant de ce fait surélevée, elle parut déclamer du haut de la scène d'un théâtre : — Ta sœur a donné de ses nouvelles. — Excellentes ! affirma Mme Vannier qui avait repris l'ascension de l'étage et baissait la voix. Elle est au Quaracha, un pays de l'Amérique du Sud, je crois. Elle parle même de son retour. J'ai voulu l'attendre pour te l'annoncer immédiatement. — Merci, maman, murmura Sylvie en prenant pied derrière elle sur le palier des chambres. Mais des détails... ? — Montre-moi sa lettre. Elle mit un doigt sur ses lèvres.

(A suivre.)



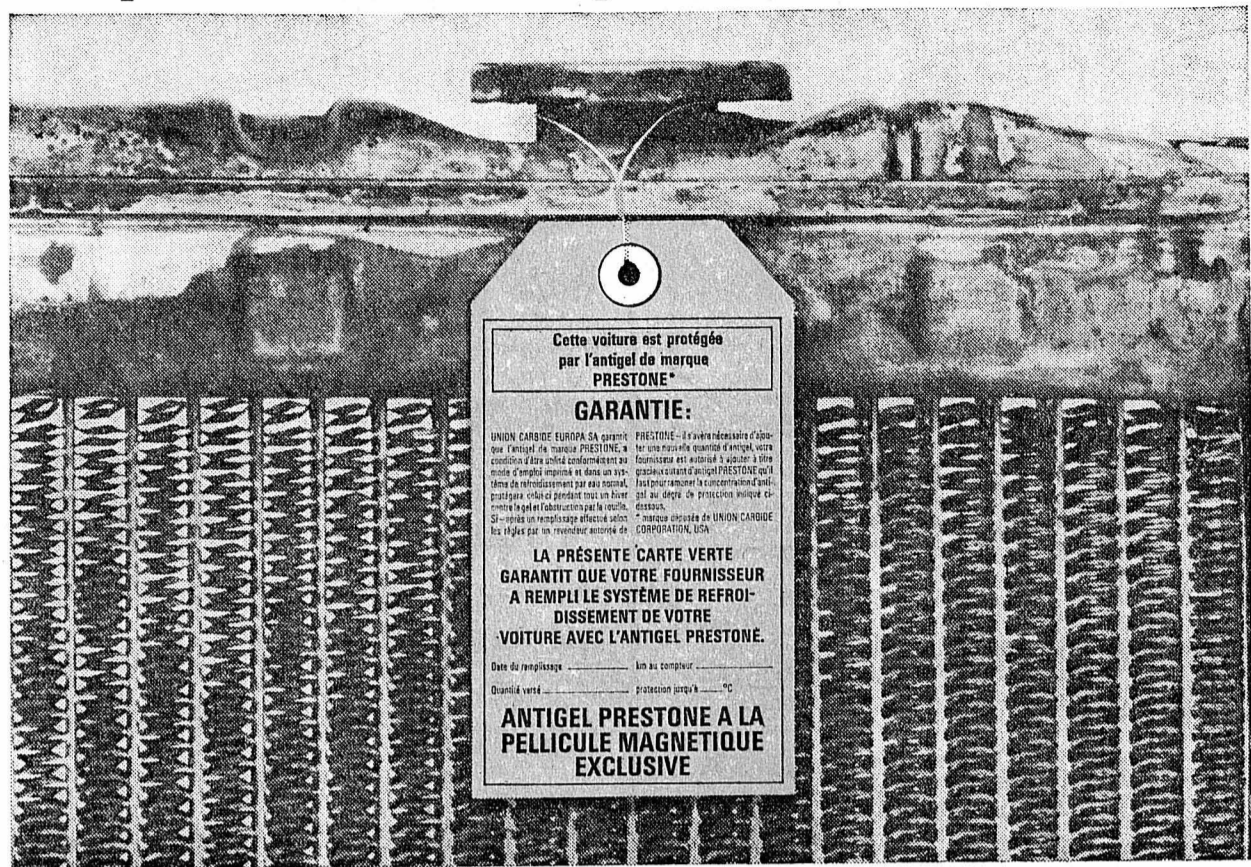






## L'antigel coûte cher.

**Vous avez tout intérêt à choisir celui qui vous offre un degré d'efficacité permanent et qui vous est remplacé en cas de perte**



Cette voiture est protégée par l'antigel de marque PRESTONE.

**GARANTIE:**  
UNION CARBIDE EUROPA SA garantit PRESTONE, le premier antigel au monde, une garantie à long terme. PRESTONE, le premier antigel au monde, est garanti à vie, sans limite de temps, tant qu'il est rempli et utilisé conformément aux instructions. PRESTONE est garanti à vie, sans limite de temps, tant qu'il est rempli et utilisé conformément aux instructions. PRESTONE est garanti à vie, sans limite de temps, tant qu'il est rempli et utilisé conformément aux instructions.

LA PRÉSENTE CARTE VERTE GARANTIT QUE VOTRE FOURNISSEUR A REMPLI LE SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT DE VOTRE VOITURE AVEC L'ANTIGEL PRESTONE.

ANTIGEL PRESTONE A LA PELLICULE MAGNETIQUE EXCLUSIVE

### donc celui-ci

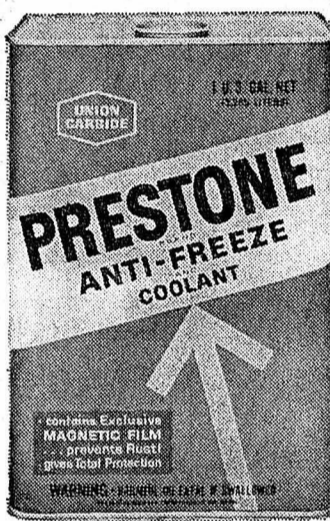
Pourquoi risquer votre bon argent dans l'achat d'un antigel sortant d'un fût anonyme?

Pour le même prix, vous pouvez vous offrir la protection garantie par l'antigel PRESTONE — un antigel de qualité contrôlée, vendu en estagons scellés.

En mettant l'antigel PRESTONE, votre garagiste fixe au manchon de votre radiateur une étiquette de garantie verte — semblable à celle-ci.

Cette étiquette vous assure gratuitement pendant tout l'hiver auprès de votre détaillant PRESTONE, les adjonctions d'antigel nécessaires pour maintenir en permanence le degré d'efficacité initialement choisi.

Comment pouvons-nous offrir une garantie aussi totale? PRESTONE est l'antigel le plus testé au monde, le seul avec film



magnétique assurant une protection double contre la rouille et la corrosion, le seul antigel recommandé par Rolls Royce.

Pour votre voiture, exigez expressément PRESTONE. Et si l'antigel offert n'est pas en estagon scellé, exactement semblable à celui-ci: ce n'est pas de l'antigel PRESTONE. L'affiche vous signale les garagistes vendant l'antigel PRESTONE: adressez-vous à eux!

UNION CARBIDE EUROPA S.A.  
Représentation générale: CREDIMEX SA,  
6060 Sarnen/OW, tél. (041) 85 18 71

**UNION CARBIDE** (PRESTONE) et (UNION CARBIDE) sont des marques déposées de Union Carbide Corporation, leader mondial en chimie.



## ŠKODA

Seulement Fr. 6400.—  
5,03 CV fiscaux, 48 CV SAE.  
Avantages nombreux.  
Demandez une démonstration; vous serez convaincu.

GARAGE DE LA BALANCE

Tél. (038) 5 29 89

André LUGON,  
maîtrise fédérale

Pommier 13 2000 Neuchâtel



### machine à coudre

zigzag avec repressage, broderie, etc.  
5 ans de garantie.  
Au comptant

Fr. 398.—

ou acompte de 100 fr + 6 fois

55 fr. = 430 fr.

ou payable en 3 mois

sans augmentation.

Démonstration sur demande à domicile ou au magasin.



Gd-Rue 5 Seyon 16  
Tél. (038) 5 34 24

## YOUNG SPRINTERS



## UN CHALLENGE

AU MEILLEUR JOUEUR POUR LA SAISON 1966-67  
SERA OFFERT PAR



Classement après le match Young Sprinters - Grasshoppers

1. MARTINI Orville
  2. WEHRLI Michel
  3. NAGEL André
- } ex aequo



NOUVEAU

Toute la délicatesse d'une rose! ELEGANCE  
une exquise nouveauté de Lindt — un chocolat des plus nobles et délicieusement fourré.

Choisir Lindt révèle votre bon goût



**Les vins TRADOR vont 3 par 3... Pourquoi?**

Parce qu'ils sont 3 - rouge, blanc ou rosé - qui vous permettent de composer la sélection de votre choix.  
Parce qu'à 3 vous les emporterez dans ce cabas élégant et pratique, qui vous épargne 2 transports sur 3.  
Parce qu'ils sont généreux, racés, veloutés, les vins TRADOR sont rois de votre table!

Egalement vendus en litres isolés ou en harasses dans tous les bons commerces de votre quartier, les vins TRADOR sont sélectionnés par:

Société vinicole de Perroy S.A., Perroy  
Vinal, Chêne-Bourg / Genève  
Vinicole de Sierre, Favelli & Cie, Sierre  
Weinkellereien Aarau, Aarau

Barisi & Cie, Berne  
Bourgeois Frères & Cie S.A., Ballaigues  
Herlig Vins, La Chaux-de-Fonds  
Morand Frères, La Tour-de-Tréme

### PETITS TRANSPORTS

JEANRENAUD - Miremont - BEVAIX  
Tél. 6 66 33 - Dès 19 h (039) 5 13 32

**Souvenez-vous!**  
Une adresse de confiance pour vos:

duvets, traversins, oreillers, couvre-pieds, couvertures, etc.

**AU CYGNE**

C. Buser  
Av. de la Gare 1  
5 26 46

50 duvets neufs, 120 x 160 cm, légers et chauds, 35 fr. pièce, port compris.

G. KURTH  
1038 BERCHER  
Tél. (021) 81 82 19.

**Fourneau à mazout**  
modèle de démonstration à l'état de neuf, capacité environ 100 m<sup>3</sup>, à céder à prix avantageux. QUINCAILLERIE DE LA COTE Peseux - Tél. 8 12 43.

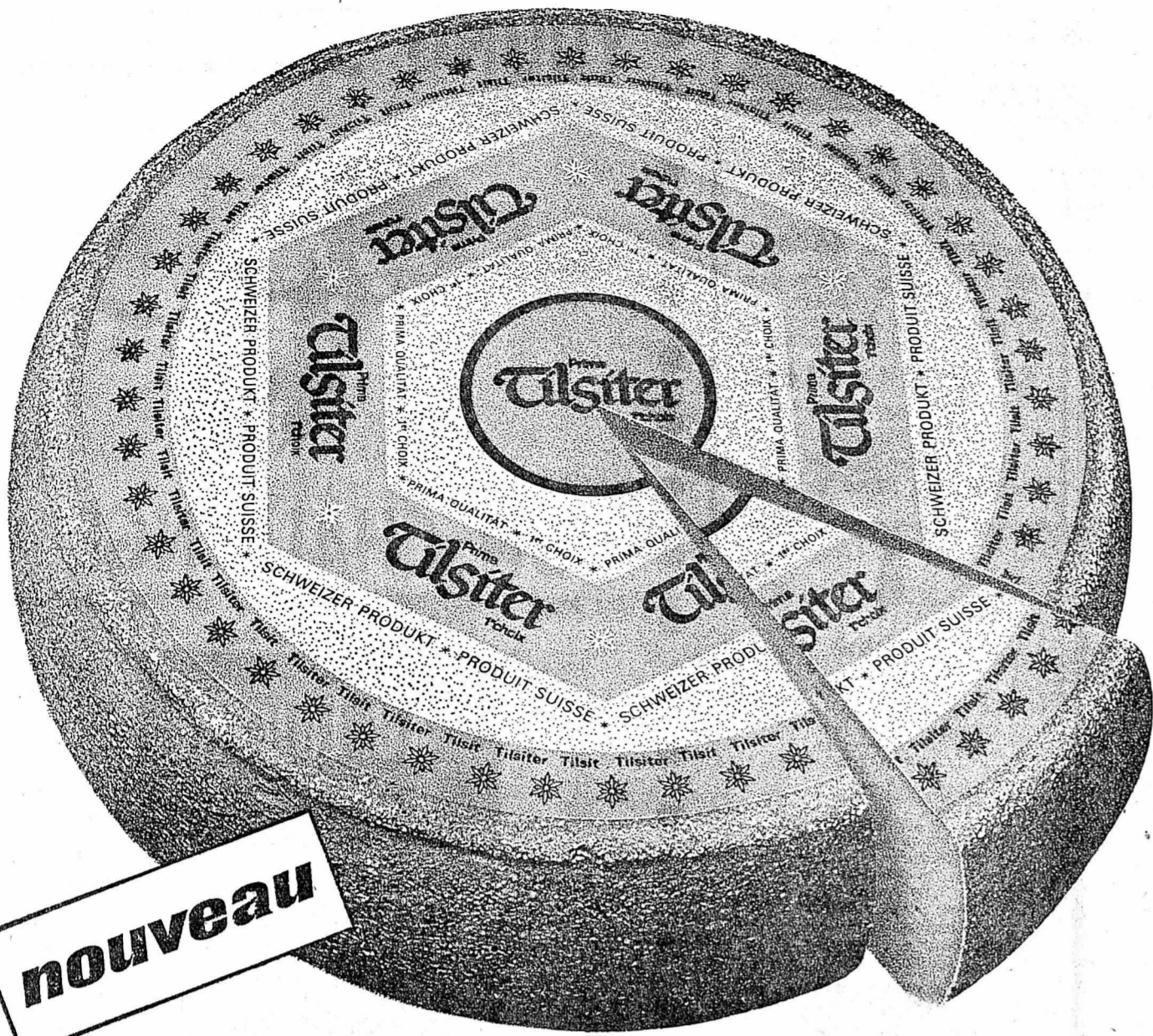
A vendre **boîtes d'équitation**  
pointure 41,5, bas prix. Tél. 6 37 38, le soir après 19 h.

## Machine à laver automatique

enfin voilà une machine à la portée de tous, sans fixation, garantie 1 année.

Prix sensationnel **990.-**  
Démonstration chez **elexa**

Seyon 10 Neuchâtel Tél. 5 45 21



nouveau

Vous reconnaîtrez dorénavant le Tilsit suisse de qualité à cette marque!

Marque rouge: Tilsit au lait frais. Onctueux et franc de goût.
Marque verte: Tilsit au lait pasteurisé. Plus tendre et plus doux.
Exigez bien cette marque, car seul le Tilsit suisse de qualité a le droit de la porter.
Tilsit Centrale suisse du commerce de Tilsit, Weinfelden

PRÊTS Rapides Discrets Sans caution
EXEL BANQUE EXEL
Rousseau 5 Neuchâtel (038) 5 44 04

Avec le fer à coiffer électrique Ondulierschere



vous donnerez sans peine la note personnelle à votre coiffure. Vous arrangerez vite et bien vos cheveux et formerez la coiffure selon vos goûts.
Fer à coiffer électrique SOLIS exécution de luxe Fr. 49.-
Exécution plus simple, tube et levier en aluminium Fr. 33.- dans les magasins spécialisés

Urgent besoin d'argent? Alors, envoyez ce coupon à la Banque de PRETS et de Participation s.a.
Rasade 2, 1000 Lausanne
Tél. (021) 22 52 77
Nom, prénom et adresse:

La cuisson au gaz butane est économique!



4 feux, four panoramique vitré, grill, tourne-broche électrique

seulement Fr. 498.-

(Notre cliché: 3 feux, sans tourne-broche) Fr. 365.-

COMPTOIR MÉNAGER
CRETEGNY + CIE NEUCHÂTEL
Fbg du Lac 43 Tél. 5 69 21

VOS CANONS DE PANTALONS sont rétrécis et modernisés par le spécialiste: R POFFET tailleur
Ecluse 12, Neuchâtel Tél (038) 5 90 17

Confiez au spécialiste la réparation de votre appareil NOVALTEC
est à votre service
Parcs 54 Tél. 5 88 62

A Neuchâtel et dans la région

La participation au dernier scrutin cantonal
Hommes 43,59 % Femmes 15,84 %

Nous l'avons déjà dit la participation au scrutin lors de la dernière consultation populaire a été très faible sur le plan cantonal: 28,48 % alors qu'elle était de 43,59 % sur le plan fédéral, où les hommes seuls sont autorisés à se prononcer. Déduction simple et logique: c'est l'électorat féminin qui est la cause de cette faible participation!

Table with 3 columns: Communes, Hommes en %, Femmes en %. Rows include Engollon, La Chaux-du-Milieu, Enges, Môtiers, Presens, Fenin-Vilars-Saulles, Le Cerneux-Péquignot, Bôle, Savagnier, Fontaines, Cressier, Boudevilliers, Lignières, Vaux, Auvernier, Le Pâquier, Thielle-Wavre, Buttes, Les Hauts-Geneveys, Valangin, Coffrane.

NORD VAUDOIS

YVERDON — Médaille Carnegie

(c) Parmi les récompenses distribuées par la Fondation Carnegie, on signale que sur 42 sauveteurs qui ont été récompensés, se trouve un Yverdonnois. Il s'agit de l'occurrence de M. Henri Pasche, âgé de 43 ans, travaillant à Yverdon. Le 1er mai dernier, vers 14 heures, un petit Français, Christophe Morel, âgé de 3 ans, s'amusa au bord de l'eau à proximité du port des Iris. Il tomba subitement dans le lac et disparut. M. Pasche qui se trouvait sur son bateau, à quelque distance, sauta immédiatement dans l'eau et réussit à ramener l'enfant à la surface et grâce à son courage et à son intervention rapide, le petit Christophe qui avait été, entretemps, transporté à l'hôpital, put être ramené sain et sauf à ses parents.

VAL-DE-RUZ

CERNIER Assemblée de paroisse

(c) Dimanche matin, à l'issue du culte au temple, les paroissiens ont participé à une élection complémentaire au sein du Collège des anciens. Par suite du décès de MM. Willy Guay et René Gentil, deux sièges étaient à pourvoir. Seuls présentés, MM. Michel Guinchard, mécanicien, et Pierre Kernin, professeur, ont été nommés. Au Synode, M. Gilbert Spahr a été désigné pour remplacer M. Willy Guay.

Je fume classique Je fume anglais Je fume
BLACK & WHITE
FINEST QUALITY SMOKING MIXTURE
Blague de 40 gr. Fr. 1.90

EN PRÉSENCE DE M. PAUL CHAUDET, PRÉSIDENT D'HONNEUR
Le Cercle littéraire et de commerce de Fribourg a fêté son 150ème anniversaire

Le Cercle littéraire et de commerce de Fribourg a fêté, samedi dernier, le 150ème anniversaire de sa fondation. Née le 8 novembre 1816, cette société a conservé, après un siècle et demi d'existence, le dynamisme qui fut celui de la première heure. Elle est parvenue à s'adapter aux nécessités de notre temps, rassemblant comme par le passé, des citoyens aux aspirations sociales, intellectuelles et politiques identiques, dans les loisirs.
La manifestation était placée sous la présidence d'honneur de M. Paul Chaudet, conseiller fédéral. On remarquait la présence de MM. Pierre et Gérard Glasson, conseillers nationaux, Emile Zehnder, président du gouvernement fribourgeois, Paul Genoud, conseiller d'Etat, Lucien Nussbaumer, syndic de la ville de Fribourg, le colonel divisionnaire Roch de Diesbach, ainsi que des représentants de cercles amis, de la Chaux-de-Fonds, de Bulle et de Fribourg.
M. Henri Bardy, directeur de la Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie, président du cercle, souligna la portée des 150 années d'histoires vécues par la société. Il cita la plaquette réalisée à cette occasion par M. André Gremaud, professeur au collège Saint-Michel et M. Henri Gremaud, conservateur du Musée grüenion à Bulle. Né en un temps où les passions politiques étaient ardentes, où les luttes intérieures de la cité étaient animées par des citoyens qui s'insurgeaient contre toute atteinte à la liberté, le Cercle littéraire et de commerce de Fribourg s'inspira d'une doctrine libérale. Le cercle rassemble des citoyens de toutes conditions sociales, agissant avec dynamisme.

MONTAGNES

Au tribunal de police du Locle
Il avait «emprunté»... un accordéon
2 mois d'emprisonnement par défaut

De notre correspondant:
Le tribunal de police du district du Locle, présidé par M. Jean-Louis Duvanel, assisté de Mlle D. Eckert, commis au greffe, a siégé jeudi après-midi. Presque toutes les causes concernaient des vols ou abus de confiance. Ça nous changeait des cas d'ivresse au volant.
A. R., anciennement au Locle, actuellement introuvable, est inculpé d'abus de confiance envers son ancien patron. A. était employé de publicité dans une maison locale. On lui reproche d'avoir dérobé habilement une collection de bracelets de montre. De plus il a réussi à emprunter à son patron, trop confiant, 5345 francs. Il n'y a qu'un plaignant mais il pourrait y en avoir plusieurs.
Par défaut le président lui inflige 20 jours de prison et le paiement de 100 fr. de frais.
Accordéon
F. J., introuvable également, est un drôle d'individu. La colonne de son casier judiciaire est longue et impressionnante. Il est parti avec un accordéon appartenant à une société locale. Cela a mérité une condamnation «salée». Le juge lui inflige deux mois d'emprisonnement. De plus, il paiera 80 fr. de frais.
D. P. est prévenu de scandale, de voies de fait et de dommage à la propriété et P. P. d'infracctions à la loi sur les établissements publics. Il y a eu bagarre dans un bar et de la casse pour vingt francs. Les plaignants consentent à retirer leur plainte contre paiement des dégâts, regrets et excuses. Mais l'affaire se poursuit d'office pour le scandale. D. P. se voit infliger une amende de 30 fr. et le paiement de 10 fr. de frais. Quant à P. P., qui n'a fait que séparer les antagonistes, il est purement et simplement libéré.
Mme G. G., Sicilienne, comparait devant le tribunal pour vols. A côté du traditionnel panier de service des magasins, elle avait mis deux boîtes de conserve (en vue) dans son cabas. Après les explications données et comme il s'agissait de petits larcins, le tribunal l'acquitte mais, met les frais, soit 8 fr. à sa charge.
UN BON COUP DE COMMERCE
Mme V. avait promis à S. A., agriculteur, marchand de détail et commerçant

LE DISCOURS DE M. CHAUDET

M. Paul Chaudet, conseiller fédéral, prononça une allocution qui lui permit d'exprimer son admiration devant l'effort soutenu par le cercle. «Vous avez fait, dit-il, dès les origines du Cercle littéraire et de commerce, un lieu de pensée et d'action sans contrainte, dont l'influence devait s'exercer dans la vie de Fribourg en volonté de progrès. En lisant l'étude consacrée à votre passé, j'ai constaté que l'attachement à cette ligne de conduite n'a cessé de se manifester. Je précise, ajouta M. Chaudet, que l'intention d'élargir la collaboration internationale de la Suisse et d'éviter son isolement, ne saurait pour autant l'éloigner du respect de sa neutralité, car c'est grâce à ce statut particulier et à son essor économique qu'elle a pu sauvegarder des valeurs élevées et jouer dans le monde un rôle autre que celui d'une province.»
Au cours du déjeuner officiel, agrémenté par les productions du groupe chorale folklorique «Mon Pays», dirigé par M. Michel Corpataux, plusieurs discours furent encore prononcés. M. G.

Le Club des échecs du Locle célèbre son 50ème anniversaire

(c) Le 22 mai 1916, M. Lalive, professeur, exposait au Locle les avantages de la fédération au sein de la Société suisse d'échecs. Une semaine plus tard, vingt-cinq amateurs formaient le Club loclois avec, comme premier président, M. W. Reynoud, professeur, et le pasteur allemand Reidel comme vice-président. De ces vingt-cinq fondateurs, deux seuls sont encore en vie: MM. Paul Humbert et Henri Bolliger, instituteurs retraités.
Contre vent et murée, le club est arrivé à ses cinquante ans, manifestant son activité dans tous les domaines possibles sur le terrain «échiquéen». Du long historique présenté par M. Jean Muller, instituteur, deux événements sont marquants: onze compétitions gagnées d'affilée en Suisse et en France en 1948 et la venue, au Locle, il y a une quinzaine d'années, de M. Euwe, champion du monde.
Ce demi-siècle d'existence a été marqué samedi par des manifestations: un tournoi éclair gagné par M. Ernest Hasler et une soirée récréative, avec banquet, sous le majorat de table de M. Eric Nicolet, président du club qui souhaita la bienvenue à ses hôtes. Six membres ont reçu une plaquette pour marquer leurs vingt ans d'activité: Mme E. Hasler, Mlle H. Butikofer, MM. Michel Gentil, Max Doerflinger, Maurice Butikofer et Marcel Huguenin.
D'excellents propos ont été échangés et, si le roi des jeux ne s'accommodait pas toujours de l'éclat des trompettes, son délassant savant jouira toujours d'une éternelle jeunesse.

WHISKY Canadian Club
LE WHISKY CANADIEN
LE PLUS ACHETÉ EN SUISSE

# Dernier jour

à la Rotonde

# Exposition "Ménage d'aujourd'hui"

**amourins**  
neuchâtel

ouvert de 14 à 22 h

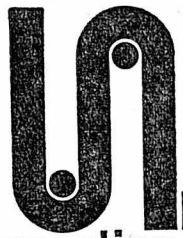
M<sup>es</sup> Jacques Ruedin et Blaise Galland

## Avocats

rue Saint-Honoré 3, Neuchâtel, tél. (038) 435 22  
ont l'honneur de vous informer qu'ils ont ouvert une

## Etude à Fleurier

rue du Progrès 1, tél. (038) 915 25  
Consultations les lundi, mercredi et samedi



## Fonds Automation

Fonds de placement pour actions  
de sociétés s'occupant d'automation  
industrielle et d'entreprises  
de la branche des machines de bureau

Dès le 1er novembre 1966, il sera réparti pour l'exercice  
1965/66 contre remise du coupon No 5 :  
Fr. 2.20 net d'impôts étrangers, moins  
Fr. —.05 droit de timbre sur les coupons  
Fr. —.65 Fr. —.60 impôt anticipé  
Fr. 1.55 net par part

La répartition aux porteurs de certificats domiciliés à  
l'étranger est de Fr. 1.79 net par part. Elle est subordonnée  
à certaines conditions au sujet desquelles les domiciles  
de paiement donneront volontiers les renseignements  
nécessaires.

Le rendement brut déterminant pour les demandes d'impu-  
tation ou de remboursement adressées par les porteurs  
de certificats domiciliés en Suisse est de Fr. 2.22 par part.

## PHARMA FONDS

## Fonds de placement pour valeurs d'entreprises pharmaceutiques

Dès le 1er novembre 1966, il sera réparti pour l'exercice  
1965/66 contre remise du coupon No 7 :  
Fr. 2.80 net d'impôts étrangers, moins  
Fr. —.05 droit de timbre sur les coupons  
Fr. —.80 Fr. —.75 impôt anticipé  
Fr. 2.— net par part

La répartition aux porteurs de certificats domiciliés à  
l'étranger est de Fr. 2.39 net par part. Elle est subordonnée  
à certaines conditions au sujet desquelles les renseigne-  
ments nécessaires seront volontiers fournis par les domici-  
les de paiement.

Le rendement brut déterminant pour les demandes d'impu-  
tation ou de remboursement adressées par les porteurs  
de certificats domiciliés en Suisse est de Fr. 2.80 par part.



## Fonds de placement pour valeurs européennes, américaines et canadiennes

Dès le 1er novembre 1966, il sera réparti pour l'exercice  
1965/66 contre remise du coupon No 11 :  
Fr. 10.50 net d'impôts étrangers, moins  
Fr. —.20 droit de timbre sur les coupons  
Fr. 2.50 Fr. 2.70 impôt anticipé  
Fr. 7.80 net par part

La répartition aux porteurs de certificats domiciliés à  
l'étranger est de Fr. 8.95 net par part. Elle est subordonnée  
à certaines conditions au sujet desquelles les renseigne-  
ments nécessaires seront volontiers fournis par les domici-  
les de paiement.

Le rendement brut déterminant pour les demandes d'impu-  
tation ou de remboursement adressées par les porteurs  
de certificats domiciliés en Suisse est de Fr. 9.26 par part.

Les parts des trois fonds AUTOMATION, EURAC et  
PHARMA sont régulièrement émises jusqu'à nouvel avis.

Les rapports de gestion 1965/66 sont à votre disposition  
auprès des domiciles d'émission et de paiement ci-après :

### BANQUE POPULAIRE SUISSE

Trustee - Tous les sièges et agences  
BANQUE PICTET & Cie, GENÈVE  
BANKHAUS WEGELIN & Cie, ST-GALL

## Toute la musique



**Hug & Cie**  
Musique  
Neuchâtel

## Le Bureau d'information pour les professions paramédicales

renseigne toutes les personnes qui désirent devenir :

**infirmiers (ères); aides-soignants (tes);  
aides hospitalières; laborantines;  
assistants (tes) techniques en radio-  
logie; physiothérapeutes;  
aides familiales, etc.**

Prière de s'adresser au secrétariat, 2, avenue du 1er-Mars,  
à Neuchâtel, ☎ (038) 5 42 10, pour prendre rendez-vous.  
Le bureau de la Chaux-de-Fonds, rue du Collège 9,  
est ouvert les 2<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> vendredis de chaque mois,  
de 17 à 19 heures.

## PRETS rapides et discrets

Documentation contre l'envoi de ce bon

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_

## COFINANCE

9, rue de Berne Genève Tél. 316200

## Taxi-CAB 4 22 22

Pour développer petit commerce,  
particulier cherche

# 30,000 fr.

Bonnes garanties à disposition. In-  
térêts et remboursement selon en-  
tente.

Ecrire sous chiffres P 4585 N à Pu-  
blicitas S. A., 2001 Neuchâtel,

Assurez l'adhérence et la stabilité  
de vos

## FAUSSES DENTS

...Évitez les ennuis d'une prothèse  
dentaire qui glisse et qui tombe sans  
cesse. Votre appareil saupoudré de  
DENTOFIX, la poudre adhésive,  
agréable, aura une adhérence par-  
faite: vous vous sentirez mieux à  
l'aise. Stimulante et rafraîchissante  
pour les gencives rendues sensibles  
par l'excès d'acidité. Portez votre  
dentier avec plus de confort. DEN-  
TOFIX en discret flacon plastique  
neutre dans les pharmacies et dro-  
gueries, Fr. 2.40.

## COUPE HARDY

Nombreux personnel  
Service impeccable

FRANÇOIS coiffeur de PARIS  
Neuchâtel  
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

## Gentil petit homo pension

pour enfants dès  
2 ans. Bons soins,  
confort, sérieuses  
références, prix mo-  
dérés. Ecrire sous  
chiffres PZ 81773  
à Publicitas  
1002 Lausanne.

## A VENDRE

robe de mariée,  
longue, tissu broché,  
taille 40. Prix: 170 fr.

S'adresser à  
Mme Eliane Vuillo  
rue de la Gare,  
2105 Travers.

## Dalmatiens

A vendre une  
nichée de chiots  
Dalmatiens  
âgés de 2 mois,  
sans pedigree.  
Tél. (039) 414 48

## MESSIEURS faites

moderniser  
vos pantalons  
pour le prix de  
8 fr. 50, chez Mme  
Henri Gambarini,  
rue Louis-Favre 32,  
Boudry, tél. 6 40 23.

## DÉBARRAS

de caves et galets,  
logements entiers  
après décès.  
Léon Hoefler,  
Monruz 28,  
2000 Neuchâtel,  
tél. 5 71 15.

## OCCASION

A vendre  
boiler  
électrique  
400 litres.  
Haute coiffure  
Stähli  
vis-à-vis de la poste.

Aujourd'hui 1<sup>er</sup> novembre 1966

# OUVERTURE

de la blanchisserie du faubourg  
nettoyage à sec

26, faubourg de l'Hôpital Neuchâtel

Tél. 4 06 06

Attention, pour les vêtements :

# 3 pour 2

# MEUBLES à CRÉDIT

sans

# réserve de propriété

PAYABLES EN 36 MOIS

En cas de décès ou d'invalidité totale de  
l'acheteur, la maison fait cadeau du  
solde à payer (sel disp. ad hoc). Pour maladies, accidents, service militaire,  
etc., de l'acheteur, arrangements spéciaux  
prévus pour le paiement des mensualités.

CHAMBRE A COUCHER dès Fr. 995.— **28.—**  
à crédit Fr. 1139.— / acompte Fr. 195.— et 36 mois à

SALLE A MANGER 6 pièces dès Fr. 794.— **21.—**  
à crédit Fr. 895.— / acompte Fr. 160.— et 36 mois à

STUDIO COMPLET 13 pièces dès Fr. 1913.— **49.—**  
à crédit Fr. 2189.— / acompte Fr. 383.— et 36 mois à

SALLE A MANGER TEAK 6 pièces dès Fr. 934.— **25.—**  
à crédit Fr. 1069.— / acompte Fr. 187.— et 36 mois à

SALON-LIT 3 pièces dès Fr. 695.— **18.—**  
à crédit Fr. 795.— / acompte Fr. 140.— et 36 mois à

APARTEMENT COMPLET une pièce dès Fr. 2487.— **65.—**  
à crédit Fr. 2845.— / acompte Fr. 498.— et 36 mois à

APARTEMENT COMPLET deux pièces dès Fr. 3175.— **83.—**  
à crédit Fr. 3630.— / acompte Fr. 635.— et 36 mois à

APARTEMENT COMPLET trois pièces dès Fr. 3679.— **97.—**  
à crédit Fr. 4195.— / acompte Fr. 735.— et 36 mois à

Avec chaque appartement complet  
**NOTRE CADEAU : LA CUISINE**

VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT  
AU MEILLEUR PRIX DU JOUR

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre  
documentation complète et détaillée.

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE

Nom, prénom: \_\_\_\_\_  
Rue, No: \_\_\_\_\_ FN  
Localité: \_\_\_\_\_

# TINGUELY AMEUBLEMENTS

Route de Riaz Nos 10 à 16  
Sortie de ville, direction de Fribourg  
Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

# BULLE

Grand parc à voitures - Petit zoo

7 ÉTAGES D'EXPOSITION | 6000 m<sup>2</sup> À VISITER

22 VITRINES D'EXPOSITION PERMANENTE

## LA BOUTIQUE DU CORSET

Mme O. Galloppini  
Bas des Chavannes -  
Grand-Rue  
NEUCHÂTEL  
Tél. 5 50 30

La petite boutique  
au grand choix  
vous propose  
le ravissant  
soutien-gorge

LYANA

Le soutien-gorge qui va...  
Mieux conseillée par la spécialiste



Beurre et fromage: les nouveaux prix

BERNE (ATS). - Les nouveaux prix du beurre entrent en vigueur aujourd'hui 1er novembre. Les prix indicatifs à la consommation, fixés par le Conseil fédéral, sont les suivants:

Table with 4 columns: Product, 100 gr, 200 gr, un kilo. Rows include: Beurre spécial du pays et importé, Beurre de lait centrifugé, etc.

Le département de l'économie publique peut, en cas de besoin, fixer des prix maximums.

Rappelons qu'en outre le prix du fromage augmente aussi le 1er novembre. L'Emmental et la Gruyère augmentent de 50 centimes par kilo.

Lettre ouverte à M. Schaffner

Les vétérinaires protestent contre l'importation illégale de bétail en Suisse

BERNE (ATS). - Dans une lettre ouverte à M. Schaffner, président de la Confédération, la Société des vétérinaires suisses (S.V.S.) proteste contre l'importation illégale de bétail, qui risque notamment de compromettre les efforts entrepris avec succès en Suisse pour éliminer les épizooties.

du Conseil fédéral du 23 septembre limitant les importations aux semences et prévoyant une série d'autres dispositions dans ce domaine. Mais les vétérinaires estiment que des interdictions ne suffisent pas.

Les mesures

Notons d'autre part que dans sa réponse à une petite question d'un député saint-gallois, publiée le 14 octobre, le Conseil fédéral souligne lui aussi le danger d'épizooties. Il relève que par circulaire du 12 septembre, l'Office vétérinaire fédéral a renseigné tous les vétérinaires cantonaux sur les mesures à prendre en cas de contenance.

Des interdictions qui ne suffisent pas

«Le peuple suisse ayant dépensé des millions de francs pour la lutte contre les épizooties - ajoute la lettre - le remarquable résultat obtenu ne doit pas être compromis par les actions irréfléchies d'une petite minorité de paysans.»

Par conséquent, la Société des vétérinaires proteste contre l'importation clandestine de bétail. Elle approuve la décision

SUISSE ALÉMANIQUE

Au col de l'Albula Une auto dans un ravin UN MORT

COIRE (UPI). - Samedi matin, un automobiliste qui roulait au col de l'Albula (Grisons) fut contraint de mettre les chaînes. Il avait été dans la machine avec la route de secours. Mais celle-ci se déplaça sous le poids du véhicule qui se mit soudain en mouvement, quitta la route pour tomber dans un ravin. Une passagère qui était restée à l'intérieur, Mme Monika-Barbara Maisen-Derungs, âgée de 70 ans d'Ardez, fut si grièvement blessée qu'elle décéda durant son transport à l'hôpital.

Première victime du verglas

SILVAPLANA (UPI). - Dans la nuit de lundi, M. Konrad Peer, âgé de 59 ans, domicilié à Sils, a dérapé avec sa voiture sur la route verglacée qui évite Silvaplana. La machine est sortie de la route, bien qu'elle ait été équipée de pneus à neige. Le conducteur a été tué sur le coup.

Accident mystérieux Une auto dans le lac de Zoug Un mort

ARTH (Zoug), (UPI). - Dans la nuit de dimanche, une automobile est tombée dans le lac de Zoug, non loin de Arth, au lieu dit «Suesswinkel». La cause de l'accident n'est pas encore connue. Souffrant d'un choc, le conducteur a pu regagner la rive, alors que son passager, M. Felix Suter, 32 ans, de Brunnen, a été tué. Le cadavre n'a pu être sorti de l'épave que dimanche après-midi.

Le conducteur se trouve toujours sous l'effet du choc. Il est incapable de se souvenir s'il a été éjecté du véhicule ou s'il a pu sortir de la machine avant qu'elle ne s'enfonce dans les flots. De ce fait, il n'a pas pu se porter au secours de son passager. Dimanche matin, ses proches intrigués par son attitude firent appel à la police pour éclaircir l'affaire. Des policiers localisèrent l'emplacement où la voiture était tombée à l'eau. Des hommes-grenouilles retrouvèrent le véhicule qui gisait par cinq à six mètres de fond, à quelques mètres de la rive.

BILLET VAUDOIS

L'autoroute du Simplon: un balcon sur le Léman

Commencés au printemps dernier, les travaux de l'autoroute du Léman - désignation officielle de ce qui était l'autoroute du Simplon - ont été activement menés, durant tout l'été, dans le secteur Vevey - Renzaz. Le bureau de construction a dû attendre si longtemps le feu vert fédéral qu'il a eu le temps de polir tous ses projets et de mettre au point le programme de construction le plus rationnel. Dès que les millions officiels sont tombés, un millier d'ouvriers ont été répartis entre Vevey et Renzaz pour mettre en train les chantiers les plus urgents. L'étendue des travaux déjà réalisés, présentés au cours d'une visite de presse, a étonné les journalistes vaudois.

Les travaux, adjugés depuis le début de l'année, représentent un montant de 96 millions. Le coût total du secteur Vevey - Renzaz est évalué à 350 millions, en chiffres ronds, cette somme comprenant non seulement les frais de construction, mais aussi le coût des études et des achats de terrains.

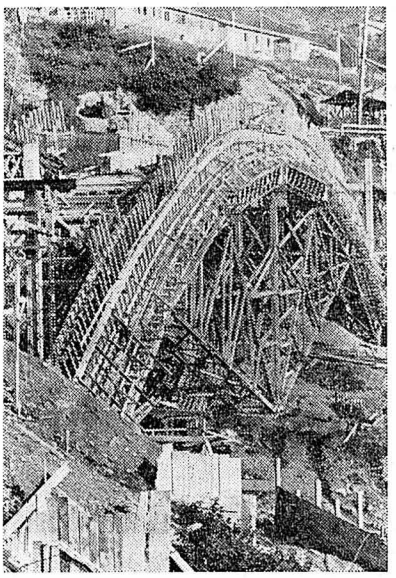
En 1966, le canton de Vaud a reçu de la Confédération une tranche de 50 millions, auxquels sont venus s'ajouter les 7 millions cantonaux (l'Etat de Vaud participe aux frais de construction pour 14%). Pour que les travaux soient conduits de manière rationnelle et efficaces, le département des travaux publics estime que la part fédérale devrait être augmentée de 10 à 15 millions en 1967 et 1968. Il a déjà présenté sa demande à Berne mais n'a pas encore obtenu de réponse.

700 à 1500 mètres de hauteur de pouvoir recevoir les vols charters.

Ayant maintenant la conscience tranquille, l'Etat de Vaud laisse la commune libre de conserver son aérodrome à Renzaz ou de chercher ailleurs une solution de rechange. Aux Montreuiliens de se débrouiller! Sur territoire vaudois, il n'y a pas d'autres solutions dans la plaine du Rhône; en revanche, du côté valaisan, il existe diverses possibilités qui seront peut-être retenues en fin de compte.

Si la commune de Montreux déplace sa place d'aviation, l'Etat reprendra alors l'ancien tracé de l'autoroute, un peu moins cher. Il faut cependant noter que l'ancien tracé, reste, pour l'instant, la solution officielle - la Confédération n'ayant pas encore donné son approbation à la variante. G. N.

Dans l'hypothèse la meilleure, le tronçon Vevey - Renzaz pourra être ouvert à la circulation en 1970. En 1969 commenceront les travaux entre Lausanne et Vevey et entre Renzaz et Saint-Maurice, cependant que les Valaisans mettront en chantier le secteur Saint-Maurice - Martigny. Normalement, en 1975, les automobilistes devraient pouvoir rouler sur autoroute de Lausanne à Martigny. Les embouteillages chroniques de la Riviera vaudoise seraient alors oubliés et feraient partie de l'histoire ancienne. Malheureusement, Vaudois et Valaisans devront encore vivre cette histoire ancienne pendant quelques années.



Parmi les ouvrages en construction: le pont des Colondalles, au-dessus de Montreux, d'une longueur de 130 m. Son tablier sera supporté par des arcs d'une portée de 70 m.

(Photo A.S.L.)

GENEVE

Une pétition de la Ligue genevoise contre la vivisection réclame la démission du vétérinaire cantonal

(sp) La Ligue genevoise contre la vivisection et pour le droit de l'animal, a lancé une très vive attaque contre le vétérinaire cantonal, M. Leuenberger.

La ligue reproche à ce fonctionnaire d'être dépassé par les événements et par les problèmes qui sont du ressort de sa charge, notamment l'administration de la fourrière cantonale.

Une vague de mécontentement

A ce propos, il faut bien rappeler que cet établissement, mal tenu et mal géré par le propriétaire d'un chenil particulier - aujourd'hui démissionnaire - a été la source de plusieurs scandales retentissants.

La requête de la ligue contre la vivisection précise encore que le vétérinaire cantonal n'a pas caché son désir d'être libéré de ses responsabilités officielles pour retourner à de multiples occupations moins absorbantes.

Le ton de la pétition a donc surpris par sa viracité. Elle a suscité la colère du conseiller d'Etat Gilbert Duboulié, que cette question concerne.

M. Duboulié estime cette requête inadmissible. Il se fait le défenseur du fonctionnaire incriminé, auquel il prête l'intention de déposer une plainte en injures et calomnies. Les choses en sont là. A Genève l'amour des animaux n'a pas adouci les mœurs, au contraire...

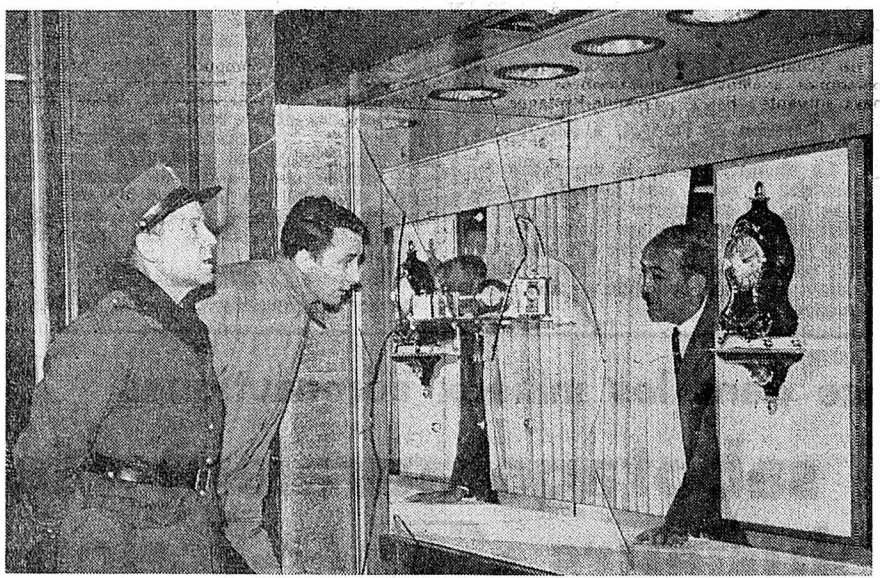
nève l'amour des animaux n'a pas adouci les mœurs, au contraire...

Il voulait voir son ex-femme...

L'Italien tire dans la porte

(sp) Un énergumène passablement excité, Luigi C., 30 ans, chauffeur, Italien, s'était présenté au domicile de son ex-femme, rue de Carouge. Il la somma d'ouvrir la porte. La femme, apeurée, refusa. Le furibond tira un coup de revolver dans le battant. Par chance personne ne se trouvait derrière. Les voisins, alertés, prévinrent les gendarmes et l'individu fut conduit à la prison de Saint-Antoine. Dans la poche de l'Italien, on devait découvrir, outre le pistolet chargé, deux autres chargeurs complets. Luigi C. a été inculpé de menaces à la vie d'autrui. Il sera traduit devant la cour correctionnelle.

SUITE Le fric-frac de Lausanne



Les voleurs ont fracturé la vitrine qui n'était pas protégée. Ils ont fait main basse sur près de 100,000 fr. de bijoux. (ASL.)

On se souvient que des pensionnaires de la Maison d'éducation de la Montagne-de-Dièse se sont évadés récemment. Or, comme la voiture des fuyards portait plaques bernoises, avec numéro commençant par 113, il n'est pas exclu que les évadés de Dièse soient dans le coup. Des barrages ont été placés sur les routes principales par les gendarmes vaudoises et celles des cantons voisins.

LAUSANNE (ATS). - Le tribunal de police correctionnelle de Lausanne a condamné à 30 mois de prison moins 161 jours de préventive et aux frais, pour attentat à la pudeur des enfants, publications obscènes, tentative de débacle contre nature, Kurt Neuschwander, 40 ans, habitant Pully, un récidiviste que le tribunal a reconnu pleinement responsable. Neuschwander a déjà été condamné, l'an passé, par le tribunal de Berne, à 8 mois de prison avec sursis.

TV critique Maigre dimanche. Le programme de ce dimanche sur notre chaîne nationale, quoique important en durée, ne nous a pas permis de suivre des émissions de grand intérêt. Seules, sortaient du lot «Table ouverte» et «Musique pour plaisir».

La quinzaine des arts. Il est une émission, Carrefour, qui présente l'actualité romande; les manifestations et expositions artistiques y trouvent leur place. Il n'était donc pas nécessaire de présenter le dimanche un simple calendrier - très riche, reconnaissons-le - vite parcouru. Il serait plus judicieux d'approfondir certains artistes de chez nous.

Inauguration du Palais des Congrès à Bienne. Il est judicieux d'associer Bienne à la Suisse romande et de présenter une réalisation que beaucoup de villes moyennes se devaient de posséder, si elles ne veulent pas moisir dans leur régionalisme.

Le Père de Mademoiselle. Voilà le genre qui plaît. Mais ce n'est pas de la télévision. La caméra abîme le théâtre en étant trop «intimiste», en approchant trop des acteurs jouant sur une scène et non sur un plateau. Sabbagh aime ça. Le public aime rire - par moment il a raison. Que voulons-nous de plus?

MUSIQUE POUR PLAIRE Intéressant, car on explique. J.-C. LEUBA

BULLETIN BOURSIER

Bourse de Neuchâtel. Table with columns: Actions (Banque Nationale, Crédit Fonc. Neuchât., etc.), Obligations (Etat Neuchât., etc.), Cours des billets de banque étrangers, Marché libre de l'or, Cours communiqué sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâtoise.

L'ANNIVERSAIRE DU SOUVERAIN D'IRAN SA MAJESTÉ IMPERIALE MOHAMMAD-REZA PAHLAVI CHAHINCHA ARIA-MEHR CÉLÉBRÉ PAR IRAN AIR A GENEVE. A l'occasion du 47ème anniversaire de Sa Majesté Impériale Mohammad-Reza Pahlavi Chahincha Aria-Mehr, une brillante réception était offerte le 27 octobre dans les salons de l'hôtel «Président» à Genève, par la direction pour la Suisse de la Compagnie nationale aérienne IRAN AIR.

